

# FEC



Fédération des Entreprises  
du Congo

# la lettre

MAGAZINE D'INFORMATION  
DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU CONGO

4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2023 / JANVIER 2024

## UN NOUVEAU PRESIDENT À LA TÊTE DE LA **FEC**



LA LETTRE, bulletin d'information trimestriel de la Fédération des Entreprises du Congo, paraît après plus ou moins quatre ans d'interruption de sa publication en 2017.

### + Notre Fédération

L'Assemblée Générale adopte des nouveaux statuts et un Règlement Intérieur pour la Fédération

### + Actualités

La FEC et le Gouvernement signent un accord cadre pour l'adéquation formation-emploi et la réduction du taux de chômage en RDC

**Ohada:** avancées sur les procédures simplifiées de recouvrement et les voies d'exécution

### + Zoom Sur...

L'incubateur « elikya » de la FEC au service d'une jeunesse boyomaiseresponsable, autonome et épanouie.



Fédération des Entreprises  
du Congo

**BÂTIR  
ENSEMBLE**

    @fecrdc



Barge



Pipeline

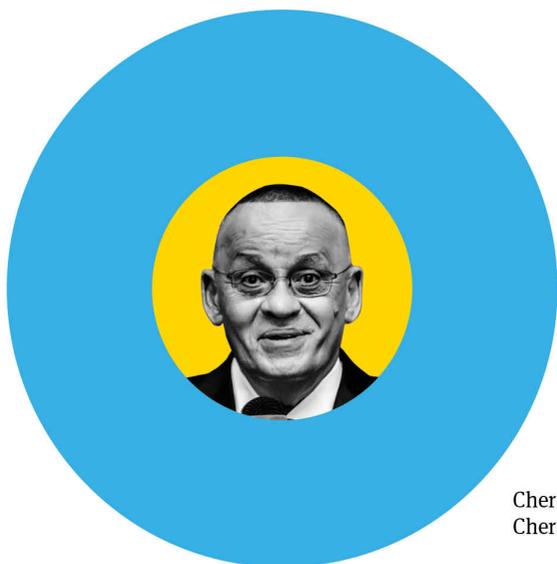


Camion-citerne

**Depuis 1910**, nous avons créé le plus grand réseau de distribution et de stockage des produits pétroliers, en toute sécurité, à travers toute la République Démocratique du Congo. Nous disposons aussi de 4 laboratoires modernes pour livrer à nos clients des produits de bonne qualité.



# Edito



## Kimona Bononge

Administrateur Délégué

Chers membres,  
Chers lecteurs,

En ce début d'année 2024, permettez-nous, avant toute chose, de vous présenter nos vœux de santé, de réussite et de prospérité pour chacune de vos entreprises respectives. Puisse cette nouvelle année vous ouvrir à des opportunités excellentes et vous offrir de meilleures perspectives.

Comme vous le savez, le dernier trimestre 2023 a été marqué, tant au niveau de notre Fédération qu'au niveau du pays, par des processus électoraux. En effet, les membres de la Fédération des Entreprises du Congo ont, à travers différents collèges électoraux, élu de nouveaux animateurs des organes statutaires, notamment les membres du Conseil d'Administration, les Présidents des commissions Nationales ainsi que le Président National de la FEC.



Ainsi, Monsieur Robert MALUMBA KALOMBO préside désormais le Conseil d'Administration de la Fédération et succède à Monsieur Albert YUMA MULIMBI devenu « Past Président ». Monsieur Robert MALUMBA devient donc le Huitième Président National de la FEC depuis sa création en 1972. Il est, pour ainsi dire, l'«héritier» des pères fondateurs de la Fédération qui ont marqué d'une empreinte indélébile notre organisation en l'ancrant de manière durable, comme la principale organisation représentative du secteur privé en RDC.

Pour ce qui est du processus électoral au niveau du pays, la FEC, tout en restant apolitique, salue l'organisation des élections dans le délai constitutionnel ainsi que le déroulement apaisé des scrutins du 20 décembre 2023. Ayant traversé trois élections majeures, la FEC a toujours été l'interlocutrice privilégiée du Gouvernement successif quel qu'il soit. A l'issue de cette quatrième élection, la Fédération reste disposée et engagée à renforcer le dialogue Public-Privé pour consolider les nombreux acquis du point de vue économique et à accompagner et conseiller toutes les autorités de l'Etat quand elles le souhaiteraient.

Nous vous invitons donc à découvrir ce nouveau numéro du magazine LA LETTRE, qui couvre le quatrième trimestre 2023. Il revient notamment sur l'adoption de nouveaux statuts de la FEC et du nouvel Acte Uniforme de l'OHADA sur les procédures simplifiées de recouvrement des créances et les voies d'exécution, sur la signature de l'accord-cadre entre la FEC et le Gouvernement pour l'adéquation formation-emploi et plusieurs autres actualités et activités qui concernent la vie des entreprises en RDC ayant marqué ledit trimestre.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une fructueuse année 2024.

**FEC**



**Fédération des Entreprises  
du Congo**

**MESSAGE DE FELICITATIONS DE LA FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO  
A SON EXCELLENCE MONSIEUR FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT**

**Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,**

Au nom de la Fédération des Entreprises du Congo, FEC en sigle, et au mien propre, j'ai l'avantage de Vous adresser nos plus sincères félicitations pour Votre réélection à la tête de la République Démocratique du Congo. Cette victoire témoigne de la confiance que le peuple congolais place en Votre leadership exemplaire et en Votre vision pour le développement du pays.

Votre réélection est une reconnaissance de Vos efforts constants pour promouvoir la croissance économique, l'investissement et la création d'emplois en République Démocratique du Congo. **La Fédération des Entreprises du Congo** et le monde des affaires restent convaincus que Votre nouveau mandat permettra de consolider les avancées réalisées et de continuer à mettre en œuvre des politiques favorables au secteur des entreprises.

En tant qu'organisation représentant les entreprises congolaises, la FEC est déterminée à travailler en étroite collaboration avec Votre gouvernement pour soutenir Vos initiatives visant à renforcer l'économie nationale, à promouvoir l'innovation et à faciliter un environnement des affaires propice à la croissance.

La FEC est consciente des défis auxquels notre pays est confronté, mais elle reste confiante en Votre capacité à les relever avec succès. Votre leadership inspirant et Votre engagement envers le développement durable sont des sources d'inspiration pour nous tous.

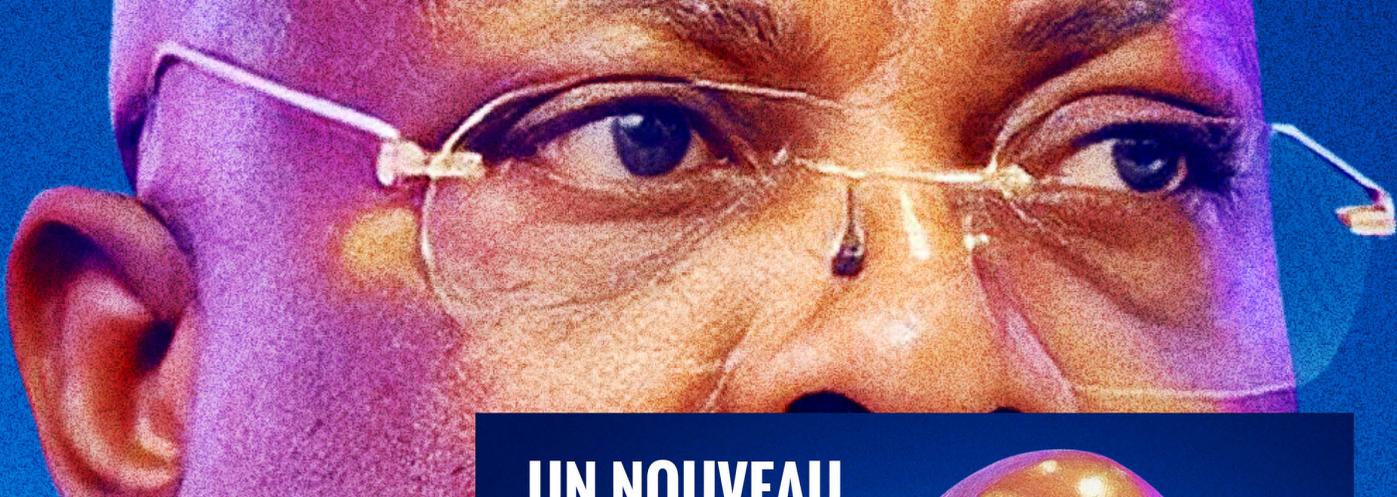
Nous Vous réitérons nos félicitations pour Votre réélection, **Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat**, Vous souhaitons plein succès dans Vos fonctions et sommes impatients de travailler ensemble pour construire un avenir prospère pour la République Démocratique du Congo.

Très Haute considération.

Fait à Kinshasa, le 11 janvier 2024

**Pour la Fédération des Entreprises du Congo**

**Robert MALUMBA KALOMBO**  
Président National



# UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA TÊTE DE LA FEC



## → ACTUALITÉS

**08** Un nouveau président à la tête de la FEC : Robert MALUMBA KALOMBO élu Président du Conseil d'Administration

**14** Etats Généraux de l'Entrepreneuriat : plus de 50 recommandations formulées par les parties prenantes

**15** OHADA : avancée sur les procédures simplifiées de recouvrement et les voies d'exécution

**16** La RDC parmi les bénéficiaires de la mesure de suppression des droits de douane sur certains produits de consommation par la Chine.

**18** Signature de la Charte du Dialogue National Bi-partite entre le Patronat et l'Intersyndical

**20** La FEC et le Gouvernement signent un accord cadre pour l'adéquation formation-emploi et la réduction du taux de chômage en RDC

**21** Forum Régional du Secteur Privé de la CIRGL : Marie Paule BAMBAGA élue membre

**22** Forum National de Nutrition : la FEC plaide pour l'octroi des subventions aux PME

## → NOTRE FÉDÉRATION

**23** L'Assemblée Générale Extraordinaire adopte des nouveaux statuts et un Règlement Intérieur pour la Fédération

**25** Salon de la Jeune Femme Entrepreneure

**27** La FEC célèbre ses membres primés par le magazine FORBES

**29** Les lauréats du Challenge Entreprise 2023 présentés lors du « Meet The Président »

## → ECHOS DES PROVINCES

**30** Rétrospective dernier trimestre 2023 FEC Haut Katanga

**33** Mise en place d'un comité paritaire FEC/SUD-KIVU et la Chambre Fédérale du Commerce et d'Industrie du Burundi, (CFCIB)

**34** Corridor Nord : Evaluation de l'état et l'impact de la mise en œuvre du régime du Territoire Douanier Unique de l'EAC

**35** Le délabrement du réseau routier du Haut-Uele et ses conséquences socio-économiques

## → NOS MEMBRES

**36 Rawbank** : Rawbank Continue de multiplier les initiatives au service du développement socio-économique de la RDC.

## → DOSSIERS

**38 Rawsur** : La constitution et l'externalisation de la provision pour décompte final auprès d'un assureur : un choix judicieux pour l'avenir

**42** Que retenir du mandat du Président Yuma à la tête de la FEC ?

**48** « L'incubateur « elikya » de la FEC au service d'une jeunesse boyomaise responsable, autonome et épanouie.

**50** Note de Conjoncture 4e Trimestre 2023

## → EN BREF

**52**  
• Les procédures et mécanismes d'intervention du FOGEC dévoilés aux PME et jeunes entrepreneurs.  
• Visites d'entreprises

• Les membres de la FEC éclairés sur les conditions d'exercice du droit de déduction de la TVA

• La FEC et la Cellule Climat des Affaires de la Présidence (CCA) font le point sur la fiscalité et le climat des affaires en RDC.

• Ce qu'il faut retenir de la réunion tripartite (Bancs Gouvernement, Employeurs et Travailleurs) du secteur de transport routier par camions poids lourds.

**FEC**



Fédération des Entreprises  
du Congo

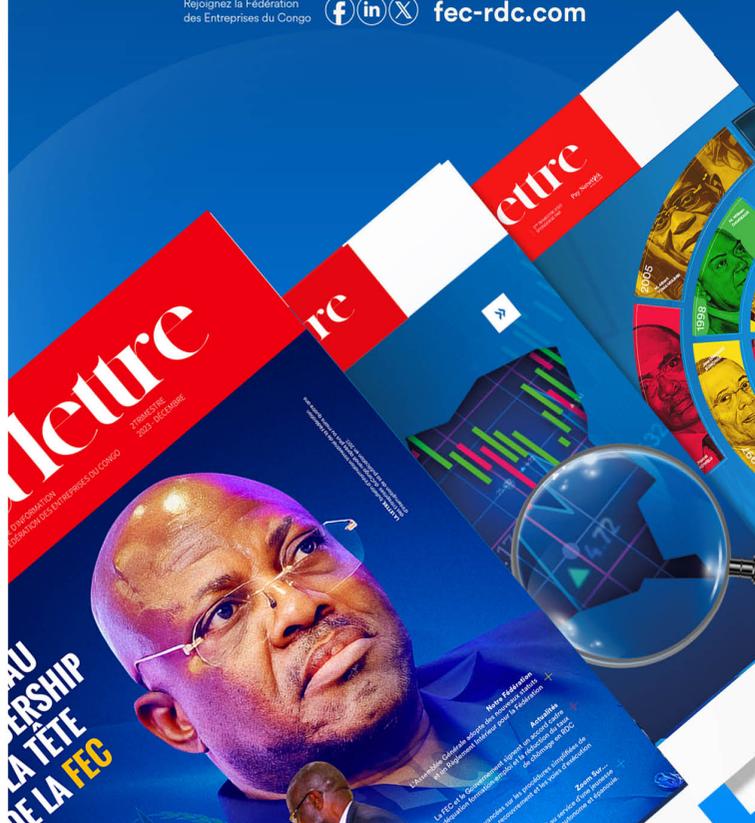
# la lettre

MAGAZINE D'INFORMATION  
DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU CONGO

Rejoignez la Fédération  
des Entreprises du Congo



[fec-rdc.com](http://fec-rdc.com)



**KIMONA BONONGE**  
DIRECTEUR DE PUBLICATION

**ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ  
COMITÉ DE RÉDACTION**

- JOHN NKONO
- SAM AMISI
- LAURENT YOGO
- CHRISTIAN KALONDA
- SOLANGE ZODULUA
- JOSKA BAHATI
- CYNTHIA ARIDJA
- BENJAMIN KITHIMA
- NARCISSE KATUALA
- LIONEL KABEYA

**CRÉDITS PHOTOS**

- PHOTOTHÈQUE FEC
- BIG UP TOUCH
- SHUTTERSTOCK FREEPIK

**CONCEPTION ET MISE EN PAGE**  
DYNN DESIGN FEC

**INSERTIONS PUBLICITAIRES**  
SERVICE COMMUNICATIONS FEC  
LIONEL KABEYA ( L.KABEYA@FEC-RDC.  
COM / +243 992 503 056)

**BULLETIN D'INFORMATION  
DE LA FÉDÉRATION  
DES ENTREPRISES DU CONGO**

TOUTE REPRODUCTION MÊME  
PARTIELLE EST STRICTEMENT  
INTERDITE SANS L'ACCORD DU  
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION  
ET DE LA PRODUCTION

@fecrdc





Un nouveau **Président à la tête de la FEC:**

# **Robert Malumba Kalombo élu Président du Conseil d'Administration**

**Le troisième trimestre 2023 a été marqué, au niveau de la Fédération des Entreprises du Congo, par un processus électoral qui a abouti à l'élection de nouveaux animateurs de la majorité de ses organes statutaires.**



Le Président Albert Yuma transmet la cloche (symbole de la police des débats et du pouvoir) au Président Robert MALUMBA après son élection lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective du 27 Novembre 2023





➔ Déroulement du vote à bulletin secret lors de la réunion du Conseil d'Administration du 27 Novembre 2023

➔ Monsieur Lemy Ilondo, Administrateur et candidat à la Présidence du Conseil d'Administration de la FEC, félicitant le Président Robert Malumba après son élection



➔ Le Président Albert Yuma et Robert Malumba lors de la cérémonie de remise et reprise à la FEC le 04 décembre 2023



En effet, à la suite de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire le 02 novembre 2023, des statuts révisés et du Règlement intérieur de la Fédération, les membres de la Fédération des Entreprises du Congo avaient été convoqués, conformément aux articles 15 alinéa 2 des statuts révisés et 16.3 du Règlement d'Ordre Intérieur, en Assemblée Générale Ordinaire et Elective le lundi 27 novembre 2023.

Au paravant, il s'était tenue, les 23 et 24 novembre 2023, des collèges électoraux qui ont abouti à l'élection des membres du conseil d'administration qui, à leur tour, ont procédé à l'élection du Président du conseil d'Administration à l'AGOE tenue le 27 novembre 2023.

A l'issue d'un vote à scrutin secret du Conseil d'Administration organisé à l'occasion de ladite Assemblée Générale, Monsieur Robert MALUMBA KALOMBO a été élu par ses pairs en tant que Président du Conseil d'Administration de la Fédération des Entreprises du Congo.

A ce titre, il succède à Monsieur Albert YUMA MULIMBI et devient, conformément à l'article 23 des statuts révisés de la Fédération, Président National de la Fédération des Entreprises du Congo.

Le processus électoral s'est poursuivi avec l'organisation, du 11 au 13 décembre 2023, des collèges électoraux consacrant l'élection des Présidents des Commissions Nationales.

**Ainsi, le Comité de Direction de la FEC pour le mandat 2023 – 2027 est constitué de la manière suivante:**



## Mr. Robert MALUMBA KALOMBO

du groupe **MAK'S SARL**  
Président du Conseil d'Administration

> **Monsieur Ambroise TSHIYOYO NGALAMULUME**  
de la société TME :Premier Vice-Président National;

> **Madame Eliane MUNKENI KIEKIE**  
du cabinet ACF :Deuxième Vice-Présidente Nationale ;

> **Monsieur Ibrahim ISSAOUI**  
du Groupe SOCIMEX :Vice-Président National,

> **Monsieur Eric MONGA MUMBA**  
du groupe TRADE SERVICE :Vice-Président National,

> **Monsieur Kalaa MPINGA KATEMA**  
de PPC-Barnet :Vice - Président National ;

> **Monsieur Joseph MAOMBI KAZIBAZIBA**  
de CJX MINERALS :Vice-président National

> **Monsieur Michel LOSEMBE**  
de l'entreprise CODIMEX, Président de la Commission Nationale Relations extérieures,

> **Monsieur J.P WATERSCHOOT**  
de l'entreprise CARRIGRES, Président de la Commission Nationale Climat des Affaires et Reformes ;

> **Madame Joelle NYOTA NGUGWA**  
de l'entreprise VITA PHARMA, Présidente de la Commission Nationale Développement et Transformation ;

> **Monsieur Rashid PATEL**  
de l'entreprise ASEM, Président de la Commission des Sages

> **Monsieur BEN KHALIFA RIADH**  
de l'entreprise CIMKO, Président de la Commission Nationale Industrie.

> **Madame Huguette SAMU**  
de l'entreprise FIRST & FUTURE ENTREPRISE, Présidente de la Commissions Nationale Sous-Traitance.

> **Monsieur Didier MUKOMA MWENZE**  
de l'entreprise NASER SARL, Président de la Commission Nationale Transports.

> **Monsieur MWANZA HAMISSI SINGOMA**  
de l'entreprise SOCODE, Président de la Commission Nationale Energie.

> **Madame Espérance BELAU**  
du Groupe BELPES, Présidente de la Commission Nationale Femmes entrepreneurs.

> **Monsieur Christian LUKUSA KANTUMUNDA**  
du cabinet MOMENTUM ATTORNEYS & ADVISORS, Président de la Commission Nationale Juridique et Fiscale.

> **Monsieur Ali MAMINA** de l'entreprise LEREXCOM PETROLEUM, Président de la Commission Nationale des Hydrocarbures.

> **Madame Yvonne KUSUAMINA**  
de l'entreprise PAYNETWORK SARL, Présidente de la Commission Nationale Sociale et Employabilité.

> **Monsieur Hugues TOTO**  
de l'entreprise RAWSUR Life sa, Président de la Commission Nationale Assurances.

> **Monsieur Michel KABEYA**  
du Groupe AGIMEX, Président de la Commission Nationale Bâtiments et Travaux Publics.

> **Monsieur Fely SAMUNA**  
de l'entreprise Rainbow ADVERTISING, Président de la Commission Nationale PME.

> **Monsieur Eric MUKUNA**  
de l'entreprise ETEC, Président de la Commission Nationale Environnement, Climat et Développement Durable.

> **Monsieur Didier MPAMBIA**  
de l'entreprise OPTIMUM COMMUNICATION, Président de la Commission Nationale Communication et Marketing.

> **Monsieur John KANYONYI**  
de l'entreprise METACHEM, Président de la Commission Nationale Mines Artisanales.

> **Monsieur Michael HOOLANS**  
de Groupe MILUNA, Président de la Commission Nationale Agriculture, Pêche, Elevage et Forêt.



Il sied de noter que d'autres collèges électoraux seront organisés en ce début d'année 2024 en vue d'élire les Présidents des Commissions Nationales Jeunes Entrepreneurs, Commerce, des télécommunications et de la Chambre des mines.

A la suite de ce processus électoral, le nouveau Président du Conseil d'Administration de la FEC a officiellement pris ses fonctions le 04 décembre 2024 lors d'une cérémonie de remise et reprise entre lui et le Président sortant, Monsieur Albert YUMA.

Au cours de cette cérémonie, le Président sortant a souhaité un fructueux mandat à son successeur à la tête de la Fédération.

Le Président entrant, Monsieur Robert MALUMBA, a, quant à lui, réitéré sa volonté d'œuvrer pour la défense des intérêts des membres de la FEC et le renforcement du dialogue Public-privé entre la Fédération et le Gouvernement.

# Qui est Robert MALUMBA KALOMBO

le nouveau  
Président de la FEC ?

Né à NGANDAJIKA, le 22  
Juin 1965, Monsieur Robert  
MALUMBA KALOMBO est  
l'Administrateur Directeur  
Général du Groupe MAK'S  
TRADING SARL.





Il a un diplôme de licence en Sciences Commerciales et Financières de l'Institut Supérieur de commerce de Kinshasa et a obtenu son premier enregistrement au Registre de Commerce en 1990. Il a démarré ses activités en exerçant dans le secteur du commerce de détail (vente de produits alimentaires et manufacturés) avant de se diversifier dans plusieurs autres secteurs, notamment : l'import-export, l'aviation, l'immobilier et les hydrocarbures.

Son groupe exerce ses activités dans plusieurs villes de la RDC, entre autres : Kinshasa, Lubumbashi, Mbuji Mayi, Kananga, Mbandaka, etc. Monsieur Robert MALUMBA KALOMBO est membre de la FEC.

Et, depuis 2021, a été nommé président de la Commission Nationale Bâtiments et Travaux Publics (CNBTP).

Ainsi, Monsieur Robert MALUMBA présidera aux destinées de la Fédération des Entreprises du Congo pour le mandat 2023-2027.



# Etats Généraux de l'Entrepreneuriat: plus de 50 recommandations formulées par les parties prenantes



Scannez pour  
en savoir plus...

Le Ministère de l'entrepreneuriat et PME a organisé, du 13 au 14 décembre 2023 à Kinshasa, les Etats Généraux de l'Entrepreneuriat.

Ces assises ont connu la participation de plusieurs experts et acteurs de l'écosystème entrepreneurial congolais : les Ministères sectoriels, les Institutions publiques et privées d'encadrement des PME, les organisations professionnelles, les partenaires techniques et financiers, le monde scientifique et les PME.

Les échanges ont porté sur l'implémentation du Programme National de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo (PRONADEC) et la mise en œuvre des ordonnances-lois de 2022 sur la promotion de l'entrepreneuriat, startups et de l'artisanat. A l'issue des panels et travaux en ateliers, plus de 50 recommandations ont été formulées à l'endroit des parties prenantes, notamment :

1. La prise des mesures d'application des ordonnances-lois de 2022 dans les meilleurs délais ;
2. La mise en place d'un cadre de concertation permanent entre différents acteurs intervenants dans l'écosystème de l'entrepreneuriat ;
3. La digitalisation des services publics ;
4. La révisitation des ordonnances-loi sur la nomenclature des taxes et autres perceptions dues aux pouvoirs publics ;
5. L'implantation des structures d'accompagnement (ARSP, ANADEC, FOGEC, etc.) sur toute l'étendue du pays ; etc.



Panel d'ouverture des Etats Généraux de l'entrepreneuriat composé notamment de Madame la Secrétaire Générale aux PME, du Dircaba du Ministère de l'Entrepreneuriat et des DG de l'ANADEC, APROCOM et ANADEC

# OHADA

## avancée sur les procédures simplifiées de recouvrement et les voies d'exécution

C'est l'une des principales décisions prises lors de la tenue de la 56<sup>e</sup> session de l'OHADA, au mois d'octobre 2023, à l'occasion de la célébration des trente ans de l'organisation: un nouvel Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution a vu le jour.



Scannez pour  
Télécharger  
L'acte Uniforme



En effet, le Conseil des ministres de l'OHADA a tenu les travaux de sa 56<sup>e</sup> session à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, les 16 et 17 octobre 2023.

La cérémonie d'ouverture de cette session, tenue dans le contexte du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'OHADA, était présidée par le Premier Ministre congolais, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge. Les travaux se sont déroulés sous la conduite de Madame Rose Mutombo Kiese, Ministre congolaise de la Justice et Présidente en exercice du Conseil des ministres de l'OHADA. Les délibérations du Conseil des ministres ont donné lieu à des décisions importantes, notamment:

- Sur le plan normatif, il y a lieu de signaler l'adoption d'un nouvel Acte uniforme, portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution.
- Aussi, le Conseil des ministres a approuvé le nouveau Règlement intérieur de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) en matière d'arbitrage. Cette réorganisation interne de la CCJA s'inscrit dans le processus de redynamisation de son système d'arbitrage institutionnel.

### Les innovations majeures de l'Acte Uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution (AUPRVE)

Longtemps attendue, cette réforme d'envergure améliorera de façon substantielle le cadre juridique du recouvrement des créances et de l'exécution forcée dans l'espace OHADA.

Elle a entraîné de nombreuses modifications dont certaines sont de pure forme et d'autres de fond. Elle a surtout donné lieu à diverses innovations pour tenir compte de certaines évolutions, à la prise en compte de la jurisprudence et certaines réalités des pays de l'OHADA qui n'avaient pas été intégrées dans le texte initial.

Parmi ces innovations, on peut citer:

- **L'introduction d'un chapitre préliminaire consacré aux dispositions communes** et qui comporte les définitions, les dispositions relatives à la forme des actes, à la signification de ces actes, aux délais, etc.

Il en ressort entre autres:

1. L'introduction du support électronique pour les actes de conservation et de recouvrement des créances. Sous réserve de remplir certaines conditions, le support électronique a une valeur égale à celle du support papier;
2. L'harmonisation de la forme des actes d'huissier;
3. L'admission de la signification par voie électronique dans les conditions fixées par l'acte uniforme;
4. Le principe pas de nullité sans texte est posé pour les vices de forme. Aussi s'agit-il des formalités substantielle d'ordre public. Lorsque la nullité est

admise, il faudra néanmoins que la preuve d'un grief soit apportée par le demandeur de la nullité.

- L'introduction des dispositions propres à la saisie conservatoire et à la saisie vente du bétail;
- L'introduction des dispositions relatives à la saisie conservatoire des biens meubles corporels – y compris les sommes d'argent – placés dans un coffre-fort appartenant à un tiers.

On pense par exemple ici aux coffres forts détenus dans les établissements de crédit ou les établissements bancaires et assimilés. En cas de saisie, l'accès au coffre-fort n'est plus possible qu'en présence de l'huissier de justice qui a procédé à la saisie mais il y a aussi possibilité d'apposition des scellés. Les conditions d'ouverture du coffre-fort après scellé sont précisées.

- L'extension de la saisie des droits d'associés et valeurs mobilières aux autres titres de créances négociables;
- L'extension de la saisie des créances aux créances représentant un avoir en monnaie numérique.

L'acte uniforme révisé définit la monnaie électronique comme une valeur monétaire représentant une créance sur l'établissement émetteur, stockée ou incorporée sous forme électronique, émise contre remise de fonds, qui peut être utilisée ou qui est acceptée pour effectuer des paiements à des personnes autres que l'émetteur, sans faire intervenir des comptes bancaires dans la transaction.

Cette extension permet notamment la saisie des sommes logées dans les comptes de paiement mobiles et qui constituent des créances des titulaires de compte contre les établissements de paiement ou les établissements de monnaie électronique détenteur de ces comptes.

- **L'introduction des dispositions propres à la saisie du fonds de commerce.**

Le nouvel Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution a été publié au Journal Officiel de l'OHADA le 15 novembre 2023. Cette publication déclenche le processus d'entrée en vigueur, indépendamment de la publication au Journal Officiel des États Parties.

Conformément à l'article 9 du Traité OHADA et à ses dispositions transitoires et finales, le nouveau texte entrera en vigueur quatre-vingt-dix (90) jours après sa publication au J.O. OHADA, soit le 16 février 2024.

Il régira les procédures simplifiées de recouvrement et les voies d'exécution engagées après cette date d'entrée en vigueur, les procédures engagées antérieurement demeurant soumises à l'Acte uniforme dans sa version du 10 avril 1998.

Porteur de très nombreuses innovations, le nouvel Acte uniforme devrait consacrer une amélioration décisive du cadre juridique du recouvrement des créances et de l'exécution forcée au sein des pays membres de l'OHADA. Il marque un saut qualitatif d'envergure.

# La RDC parmi les bénéficiaires de la mesure de suppression des droits de douane sur certains produits de consommation par la Chine.

Le conseil des affaires d'État chinois a annoncé, le 06 décembre 2023 par voie de communiqué, qu'à partir du 25 décembre 2023, 98% des produits taxables en provenance de l'Angola, de la Gambie, de la République Démocratique du Congo, du Madagascar, du Mali et de la Mauritanie seront exemptés de droits de douane à l'entrée en Chine.

«Cette mesure vise à incarner l'esprit d'amitié et de coopération entre la Chine et l'Afrique et à faciliter la construction d'une communauté d'avenir partagée sino-africaine de haute qualité», lit-on de même source

Selon le communiqué, l'étape suivante à prendre par Pékin serait d'étendre son traitement tarifaire zéro à tous les pays les moins développés avec lesquels elle a établi des relations diplomatiques. La mesure concerne notamment le café, l'huile de palme, le coton, le cacao, les fruits ou encore les fruits de mer et les épices.

Tous ces produits étaient jusqu'à présent taxés à leur arrivée en Chine.

Selon les douanes chinoises, les échanges commerciaux entre la Chine et le continent sur les dix premiers mois de 2023 approchaient les 218 milliards d'euros, dont près de 85 milliards d'euros d'importation de produits africains.



# Deuxième édition du Forum économique RDC-Angola:

## Renforcer la coopération économique entre la RDC et l'Angola

Joska BAHATI, Abdallah AMICI

La Fédération des Entreprises du Congo (FEC) a participé à la deuxième édition du Forum économique Angola-RDC qui s'est tenu, du 13 au 14 novembre à Talatona Convention Hotel Luanda HTC, en Angola, et dont le thème choisi est : « PARTENARIAT ECONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE PARTAGEE »

Sous les auspices des Gouvernements respectifs, ce forum économique dont les travaux ont été co-présidés par Leurs Excellences Messieurs Vital KAMERHE LWA KANYIGINYINKINGI, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Économie Nationale, pour le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et Mario Augusto CAETANO JOÃO, Ministre de l'Économie et de la Planification, pour le Gouvernement de la République d'Angola, a rassemblé plusieurs autres membres du gouvernement des deux pays, les dirigeants et responsables des Provinces frontalières et entités étatiques ainsi que les opérateurs économiques de deux pays.

Cette édition fait suite à la première qui s'est tenue à Kinshasa au mois de juillet-août 2023, soit trois mois après, dans le but d'évaluer et faire le suivi des recommandations formulées lors des assises de Kinshasa. L'objectif de ces assises était de débattre sur les opportunités de construire un partenariat stratégique et mutuellement bénéfique entre les deux pays frères et amis. Une visite sur une zone économique et une exposition des biens fabriqués localement dans les deux pays et des services ont été organisées en marge de ce forum économique.

Outre la cérémonie d'ouverture ponctuée par le mot de bienvenue des deux présidents des États, les travaux se sont déroulés par des discussions par panel. Au total 4 panels par thématique différente ont été organisés dans le but de couvrir les domaines clés des secteurs économiques en vue de renforcer la coopération et la croissance économique des deux pays.

- Panel 1 : Actions de coopération économique Angola-RDC, avec comme intervenants tous les ministres des deux pays
- Panel 2 : Etat des lieux de la circulation des biens et des personnes, et sécurité aux frontières com-

munes, avec comme intervenants notamment le vice-ministre de l'intérieur et sécurité (RDC et Angola), la DGDA

- Panel 3 : Climat des affaires et promotion des investissements
- Panel 4 : Etat des provinces frontalières entre les deux pays, par les Gouverneurs présents dans la salle. La Fédération des Entreprises du Congo a eu l'honneur de modérer le troisième panel en rapport avec le climat des affaires. Dans l'optique de développer un partenariat économique gagnant-gagnant entre la RDC et l'Angola en vue de faciliter de la circulation des personnes et des biens, il ressort de ces discussions la volonté et l'engagement entre les deux pays de :
  - débloquer le potentiel économique pour assurer le bien-être économique et social des populations des deux pays. Ils ont décidé de construire un pont solide et durable de coopération économique des deux pays ;
  - quitter de la rhétorique à la concrétisation des accords signés entre l'Angola et la RDC ;
  - faciliter l'octroi des visas aux opérateurs économiques, aux postes frontaliers et de poursuivre le processus, jusqu'à assurer la libre circulation des personnes ;
  - lutter de manière drastique contre la fraude à l'importation et à l'exportation aux frontières communes et à coopérer pour éliminer la contrebande. Des actions seront également menées pour décourager l'entrée illégale à travers les frontières ;

- améliorer la compétitivité des industries locales. Les deux pays vont prendre des mesures nécessaires pour protéger les industries locales et émergentes. Ils vont aussi partager des informations en temps réel sur les saisies et les risques douaniers identifiés à travers les points focaux respectifs à indiquer pour lutter contre la circulation illicite des marchandises et des personnes
- développer les infrastructures transfrontalières y compris les chemins de fer, les routes, les voies navigables, augmenter la fréquence des vols commerciaux, mettre en œuvre l'accord de transport routier transfrontalier signé depuis janvier 2015,
- identifier, diversifier et élargir les domaines de coopération notamment à travers le transfert des technologies et le co-financement des projets entre opérateurs économiques. Les deux nations vont promouvoir les opportunités commerciales en simplifiant les procédures administratives.
- développer la coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'industrie, du commerce et des énergies renouvelables, comme le projet Grand Inga et d'autres projets énergétiques développés par des opérateurs privés.

Les travaux de la deuxième édition du forum économique ANGOLA-RDC ont été sanctionnés par la signature d'un communiqué conjoint. Les deux parties sont tombées d'accord sur plusieurs recommandations, dans le cadre du renforcement de la coopération économique mutuellement bénéfique pour le développement de différents secteurs, au profit de leurs populations.

Scannez pour  
Télécharger le  
communiqué  
final



# Signature de la Charte du Dialogue National Bi- partite entre le Patronat et l'Intersyndical

Sous l'accompagnement du Bureau International du Travail (BIT), les organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs les plus représentatives de la République Démocratique du Congo ont signé, le 03 novembre 2023 au siège de la FEC, la charte du cadre national du dialogue social bipartite.

En substance, ladite Charte Nationale du Dialogue Social Bipartite en République Démocratique du Congo se présente comme suit :

- **Objet** : mise en place d'un Cadre National du Dialogue Social Bipartite Employeurs-Travailleurs, ce compris les 4 organisations professionnelles d'Employeurs et les 12 organisations des Travailleurs les plus représentatives ;
- **Objectif** : Rendre formel le dialogue social bipartite qui s'est établi entre les deux bancs, Employeurs et Travailleurs, en vue d'édicter les dispositions et les mesures déterminant les règles de conduite entre les deux bancs pour un dialogue fructueux ayant comme effet d'entraîner l'épanouissement du monde du travail ;
- **Siège** du Cadre du dialogue social bipartite : siège social de la FEC ;
- **Missions** : notamment, examiner la situation économique sociale du pays et faire des recommandations ; anticiper, prendre des mesures nécessaires ou trouver des solutions visant à remédier à des conflits, mouvements sociaux...





Echange de la charte du Dialogue National Bi-partite entre la représentante du Patronat, Madame Patricia Veringa, et le représentant de l'Intersyndical, Monsieur Guy KUKU.



Photo de famille entre les représentants du Patronat, de l'intersyndical et du BIT

# La FEC et le Gouvernement signent un accord cadre pour l'adéquation formation-emploi et la réduction du taux de chômage en RDC

Le Gouvernement de la République, à travers le Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers (MFPM), et la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) ont procédé, le lundi 09 octobre 2023, à la signature d'un accord cadre matérialisant leur volonté de renforcer la collaboration dans la professionnalisation de la Formation Professionnelle et l'Apprentissage des Métiers.



En effet, ledit accord, qui vise l'adéquation formation-emploi, a pour ambition d'initier et de réaliser des actions opérationnelles de nature à contribuer au développement de l'auto-employabilité et

l'entrepreneuriat multiforme ainsi que la réduction du taux de chômage en République Démocratique du Congo.

La cérémonie de signatures s'est déroulée en présence de quelques membres du Conseil d'Administration de la FEC, des membres du cabinet du Ministère de la formation Professionnelle et Métier ainsi que ceux de son secrétariat général.

Dans son mot de circonstance, le Président National de la FEC de l'époque, Monsieur Albert Yuma Mulimbi, a rappelé son plaidoyer pour l'adéquation formation-emploi et pour la multiplication des centres de formation et écoles de métiers qui, soit n'existent plus, soit sont dans un état d'abandon total.

« Les entreprises implantées en RDC ont de plus en plus du mal à recruter une main d'œuvre locale qualifiée », a-t-il insisté. Il n'y a plus de formation

→ Le Président sortant de la FEC, Monsieur Albert Yuma Mulimbi, et la Ministre de la Formation Professionnelle et Métiers sortante, SEMme Antoinette KIPULU.

technique et d'adéquation formation-emploi. C'est pourquoi, depuis quelques années, la FEC milite pour avoir la gestion de certaines structures de formation technique et commerciale.

Ainsi, l'accord signé vise entre autres l'accompagnement du Ministère dans la mise en œuvre de la Cité des Métiers, son émergence physique et son fonctionnement à Kinshasa et dans les quatre (4) zones linguistiques du pays.

Aussi, à travers cet accord, la FEC s'engage à analyser les besoins en compétences pour améliorer l'offre de formation professionnelle et apprentissage des métiers et à accompagner la mise en place d'un cadre organique de certification et qualification des compétences.

SEMme Antoinette KIPULU, Ministre de la Formation Professionnelle et Métiers, a, quant à elle, rappelé que cet accord-cadre, qui intervient cinq ans après un premier accord signé en 2018 avec les Ministères Sectoriels de l'éducation, doit être adapté au regard de l'évolution et du dynamisme du secteur.



En effet, Face au constat alarmant de la difficulté d'atteindre l'adéquation entre l'offre de formation et le marché de l'emploi, il était impérieux, dans le cadre de la promotion du partenariat Public-Privé, de signer un nouvel accord, afin de contribuer à la création d'une classe moyenne en RDC par la formation d'une main-d'œuvre locale qualifiée dans divers domaines. Ce, conformément à la vision du Président de la République, SEM Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Chef de l'Etat. », s'est-elle exprimée.



Grâce au concours de la FEC, cet accord-cadre permettra la mise en place d'un cadre organique de certification et de qualification ainsi que la définition des profils d'emploi répondant aux besoins du secteur privé congolais.

# Forum Régional du Secteur Privé de la CIRGL: Marie Paule BAMBAGA élue membre

L'Assemblée Générale Annuelle du Forum Régional du Secteur Privé de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs s'est tenue du 16 au 17 Novembre 2023 à Lusaka, en République de Zambie.



Madame Marie Paule BAMBAGA, représentante de la RDC au Bureau Exécutif du Forum Régional du Secteur Privé de la CIRGL

Cette Assemblée qui a réuni les principales organisations du secteur privé de la sous-région avait, entre autres principaux objectifs:

- Réunir les nouveaux membres du Forum du Secteur Privé (FSP) de la CIRGL issus des États membres et organisations/groupes nationaux du secteur privé ;
- Partager le contenu du projet du Plan stratégique FSP (2023-2027) et du Plan d'actions ;
- Partager les meilleures pratiques sur la façon de gérer efficacement le Secrétariat du Forum et travailler en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux et le Secrétariat de la Conférence de la CIRGL ;
- Faire connaître aux participants le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement;
- Présenter aux nouveaux membres de l'Assemblée générale le processus et les organes de la CIRGL ainsi que les Plans d'actions du FSP ;
- Partager les expériences et les meilleures pratiques des différents États membres de la CIRGL sur les initiatives FSP et
- Élire un nouveau Comité Exécutif du Forum pour le mandat rotatif de deux ans de 2023 à 2025.

S'agissant de l'élection du nouveau Comité Exécutif du Forum, il y a lieu de noter que l'Assemblée générale a notamment élu Mme Marie Paule BAMBAGA, membre de la FEC au groupement du Nord-Kivu en qualité de membre.

## >Dr Erick RUTTO,

République du Kenya, Président

## >M. Paul OBAMBI,

République du Congo, Vice-Président, 10 membres

## >M. Denis NSHIMIRIMANA,

République du Burundi, Membre

## >M .M'Bali Christophe PÉPIN,

République Centrafricaine, Membre

## >Mme Marie Paule BAMBAGA, République

Démocratique du Congo, Membre

## >M. John Lual AKOL,

République du Soudan du Sud ,membre

## >M. Félix MUTAGOMA,

République du Rwanda, Membre

## >Prof. George Piwang JALOBO ,République de l'Ouganda, membre

## >Dr Sylvia B. MWANSA, République de Zambie, Membre

Pour rappel, l'accord prévoyant la création du Forum Régional du Secteur Privé a été adopté le 31 août 2015 en République d'Éthiopie. A travers cette plateforme, les Chefs d'État et de Gouvernement de la CIRGL ont voulu renforcer le dialogue et les échanges d'informations sur les opportunités commerciales et les politiques d'investissement dans la région.



Photo de famille du Bureau Exécutif du Forum Régional du Secteur Privé de la CIRGL

# Forum National de Nutrition : la FEC plaide pour l'octroi des subventions aux PME

Josué NZEYE

La Présidence de la République Démocratique du Congo Kinshasa a organisé, du 5 au 7 octobre 2023 à Kinshasa, le forum National de Nutrition.



Sous le thème : « Appel à la promotion de l'approche multisectorielle, inclusive et synergique de lutte contre la malnutrition en RDC », cette activité a connu la participation de plusieurs acteurs, ainsi que des

représentants du secteur privé dont la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) pour mettre en évidence les impacts de la malnutrition en République Démocratique du Congo (RDC).

## La Malnutrition et son impact sur la performance économique du pays

En République Démocratique du Congo, 31,5% de décès des enfants de moins de 5 ans est dû à la malnutrition.

En outre, en plus d'entraîner des conséquences graves sur la santé, le développement cognitif et mental des enfants, la malnutrition impacte également la productivité des adultes et la performance économique du pays.

Selon l'UNICEF, les coûts estimés de la perte de productivité due à la malnutrition représentent entre 3 et 16% du PIB national.

Plus de 82% d'enfants de moins de cinq ans connaissent un développement sous-optimal, ce qui se traduit par une réduction de leur rendement à l'âge adulte et un risque accru de violence.

Ce dans ce cadre que le Forum National de Nutrition a été organisé dans le but de réunir les experts d'organismes internationaux, les partenaires techniques et financiers, les membres du gouvernement, ainsi que les députés et les gouverneurs provinciaux, dans le but de concrétiser cette vision et de discuter des interventions innovantes du secteur privé dans le domaine de la nutrition en RDC.

la FEC a souligné l'importance de subventionner les petites et moyennes entreprises (PME) pour augmenter la production d'aliments locaux riches en nutriments, contribuant ainsi à réduire le taux de malnutrition en RDC.

De plus, il a été recommandé au gouvernement de retirer du marché certains produits importés contenant des substances dangereuses pour la santé publique.

Le Programme National de Nutrition (PRONANUT), en tant qu'organe chargé de la lutte contre la malnutrition en RDC, devrait collaborer avec l'Office Congolais de Contrôle (OCC) pour établir des régle-

mentations concernant la production, la vente et le contrôle des produits alimentaires destinés à la population.

En sus, il a été souligné que le Gouvernement devrait également se concentrer sur le problème de la surnutrition, qui représente un fardeau excessif pour les entreprises du secteur privé.

Dans le contexte de la sécurité et de la santé au travail, la FEC a abordé l'importance de la sensibilisation à la surnutrition afin de réduire le taux de surpoids et d'obésité en milieu professionnel.

Le Forum National de Nutrition a été l'occasion pour les bailleurs de fonds et les parties prenantes d'échanger sur la mobilisation des financements pour le Plan National Stratégique Multisectoriel de Nutrition (PNSMN) et sa mise en œuvre par le gouvernement.

Enfin, il a été procédé à la signature de la Déclaration de Kinshasa, engageant le Gouvernement et ses partenaires dans la lutte contre la malnutrition.

Le Forum national de nutrition a jeté les bases pour aborder les questions cruciales liées à la nutrition, en favorisant le partage d'expériences entre les différents participants.

# L'Assemblée Générale Extraordinaire adopte des nouveaux statuts et un Règlement Intérieur pour la Fédération



Retour en vidéo  
sur l'AGE

Le 02 novembre 2023, les membres de la Fédération des Entreprises du Congo se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire afin d'adopter les textes révisés de ses statuts ainsi que son règlement d'ordre intérieur.

En effet, cette révision des Statuts de la FEC et l'adoption d'un nouveau Règlement intérieur interviennent dans le cadre du programme Renaissance initié par le Président Yuma après sa réélection en novembre 2020.

Les bases de l'ambitieux chantier de modernisation de la Fédération ont été posées dans le cadre du projet de « Renaissance ». Ce qui a révélé la nécessité de la modification des Statuts révisés et coordonnés de 2011 et de l'adoption du Règlement d'ordre intérieur de la Fédération qui complète et clarifie les points prévus dans les statuts de la Fédération et en règle les points non prévus *avait-il souligné*.



Les membres de la FEC adoptant les statuts révisés de la FEC lors de l'AGE du 02 novembre 2023



Scanner pour  
télécharger  
les Statuts révisés



Scanner pour  
télécharger  
les ROI



Ainsi, après l'adoption, au cours des réunions les 12 et 17 octobre 2023 du Conseil d'Administration, des modifications des statuts révisés et coordonnés de mars 2011 ainsi que du Règlement d'Ordre Intérieur de la Fédération complétant les statuts en apportant des précisions d'ordre pratique sur l'organisation et le fonctionnement interne de la Fédération; il appartenait à l'Assemblée Générale Extraordinaire de se prononcer sur les réformes. Moyennant quelques amendements, les membres de la FEC ont adopté les deux textes. Plusieurs innovations sont apportées dans le but de réorganiser la Fédération pour mieux refléter l'état d'une organisation moderne et de répondre de manière plus efficace et inclusive aux exigences et attentes de ses membres.

Parmi ces innovations apportées par les nouveaux textes, on peut notamment évoquer :

- L'objet de la Fédération ;
- La catégorie des membres : ici, une nouvelle catégorie des membres a été créée notamment les membres associés ainsi que de nouvelles tranches de cotisation pour les TPE (Très petites entreprises);
- La composition de l'Assemblée Générale Ordinaire

et l'Assemblée Générale Extraordinaire ;

- Le mandat des membres du Conseil d'Administration: qui est passé de 3 à 4 ans;
- Les procédures de désignation du Président du Conseil d'Administration (critères d'éligibilité ainsi que le mode de scrutin) ;
- Le mode de désignation des membres du Comité de Direction: à l'exception des Commission Nationales transversales, les Présidents des Commissions Nationales seront désormais élus par leurs pairs du Conseil d'Administration et non désignés comme cela fut le cas par le passé ;
- Les procédures de désignation de l'Administrateur Délégué (mandat et critères d'éligibilité) ; et
- Le régime financier de la Fédération.

Les nouveaux textes adoptés, le président de séance, Monsieur Albert Yuma, a remercié les membres et les a exhortés à s'impliquer pour leur application :

« Je remercie l'Assemblée d'avoir adopté les modifications des Statuts et le Règlement d'ordre intérieur de la Fédération et j'espère voir chacun s'impliquer dans l'application effective de toutes ces stipulations », a-t-il conclu.

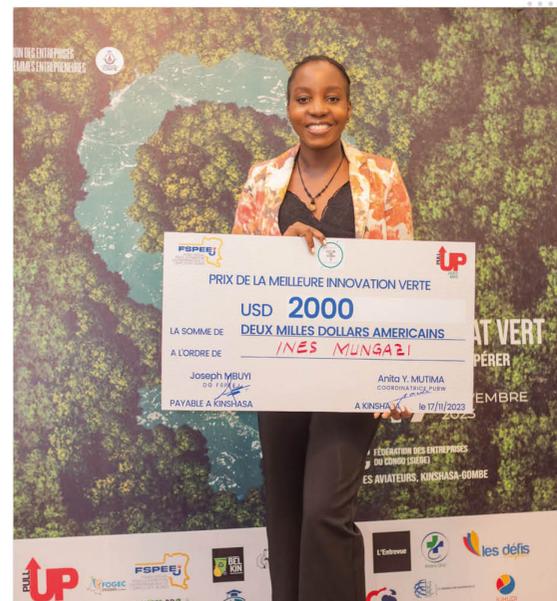


# Salon de la Jeune Femme Entrepreneur

L'Incubateur Pull Up Business Women de la Fédération des Entreprises du Congo a organisé la 5ème édition du Salon de la Jeune Femme Entrepreneur du 16 au 17 Novembre 2023 au siège de la FEC.

**P**lacée sous le thème «Entrepreneuriat vert: innover, impacter, prospérer», cette édition du salon de la jeune femme entrepreneure mis en lumière les éco-entrepreneurs qui peuvent non seulement générer un impact positif sur l'environnement et la société, mais également réussir économiquement. Parmi les temps forts de ce salon, notamment le mot d'ouverture du salon par la déléguée de la Ministre d'Etat à l'Environnement et Développement Durable, on peut également noter les échanges dans les panels portant sur les différents sous-thèmes suivants: L'économie verte en RDC: tendances, défis et solutions; Agriculture durable et énergies renouvelables;

Explorer les sources de financement pour les éco-entrepreneurs en RDC; etc. En outre, un concours a été organisé pour la meilleure innovation verte. A cet effet, sur 300 projets soumis, 14 ont été sélectionnés et Mme Inès MUNGAZI a été l'heureuse gagnante pour son projet de fabrication d'une machine de recyclage qui transforme les déchets plastiques en carburant bio diesel. A ce titre, elle recevra un accompagnement de l'Incubateur Pull Up Business Women pendant 3 à 6 mois. Elle a également reçu du DG du Fonds Spécial pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des Jeunes un chèque de 2.000 USD.



➔ Madame Inès MUNGAZI gagnante du concours de la meilleure idée verte





# La FEC célèbre ses membres primés par le magazine FORBES

La FEC a organisé, le samedi 21 octobre 2023, une cérémonie de reconnaissance de la performance dans les affaires de ses membres qui ont été primés par le prestigieux magazine FORBES lors des 10ème et 11ème Sommets annuels Forbes sur la philanthropie.



Soirée Reconnaissance des membres de la FEC primés par le magazine FORBES



Scanner pour voir la vidéo



Il était question, pour la Fédération, de féliciter et d'honorer ses membres chefs d'entreprises dont la persévérance, l'engagement à toujours mieux faire et l'esprit d'initiative leur ont permis de faire la fierté de la RD Congo



### Il s'agit : **Pour la 11e édition (en 2023) :**

- > Du Groupe LEDYA  
fondé et dirigé par Monsieur Jean Lengo-DiA-NDINGA
- > De la SOFIBANQUE  
dirigée par Monsieur Henry WAZNE
- > De la société VODACOM  
représentée par Madame Pamela ILUNGA
- > De Madame Monique GIESKES  
de la société PHC

### **Pour la 10<sup>e</sup> édition (tenue en 2022) :**

- > Monsieur PASCAL KINDUELO  
Past Président de la FEC.

Dans son mot, de circonstance, le Président National de la FEC, Monsieur Albert YUMA, initiateur de cette soirée a alors exhorté les lauréats FORBES à servir de mentor et d'exemples pour les jeunes entrepreneurs en quête de repères.

« Je reste persuadé que l'avenir demeure dans le développement de l'esprit d'entreprise de nos enfants qui doivent apprendre et étudier non pas comme des demandeurs d'emplois de demain mais comme des futurs créateurs d'emplois » ; a-t-il déclaré.

Monsieur Déo Kasongo du groupe Divo, membre du Comité organisateur du sommet FORBES sur la Philanthropie, est, quant à lui, revenu sur le processus et les critères de sélection des personnalités à primer ainsi que sur le choix porté sur les lauréats membres de la FEC à l'honneur.

Il a insisté sur le fait que ce prix existe depuis 15 ans mais seuls ces quelques entrepreneurs et entreprises congolais ont été primés.

Il a invité les membres de la FEC à changer de narratif et à davantage communiquer sur leurs succès et réalisations pour un rayonnement international.



→ Monsieur Albert Yuma prononçant son discours de circonstance



→ Monsieur Pascal Kinduelo, Past President de la FEC, et Monsieur Jean Lengo présentant leurs prix Forbes

# Les lauréats du Challenge Entreprise 2023 présentés lors du « Meet The Président »



→ le Président de la République, SEM Felix Antoine TSHISEKEDI, le Ministre de l'entrepreneuriat et les lauréats du challenge Entreprises 2023

Lors de la rencontre entre le Président de la République et les jeunes Entrepreneurs, le 30 octobre dernier à la Cité de l'Union Africaine, le Ministre de l'Entrepreneuriat et PME a présenté les lauréats du concours Challenge Entreprise édition 2023.

**Il s'agit de:**



- > Pour la catégorie « Performance Provinciale »  
**l'entreprise ALPHA PAINTS RDC représentée par M. Désiré KUBUYA KITSA (Nord-Kivu)**
- > Pour la catégorie « PME Local content »:  
**l'entreprise CHOCOLATRIE LOWA représentée par M. Alexis KALINDA SALUMU (Nord-Kivu)**
- > Pour la catégorie « Artisan innovant »  
**l'entreprise PERFECT représentée par M. Elie OMBENI BIGABWA (Nord-Kivu, Lubumbashi)**
- > Pour la catégorie « START UP »  
**l'entreprise KIVU KUKU POULTRY FARM représentée par M. Christian NSHALANYOFI MUGISHO (Nord-Kivu)**
- > Pour la catégorie « Incubateur »  
**l'entreprise KIVU ENTREPRENEURS (Nord-Kivu) représentée par M. Joël TEMBO VWIRA**
- > Pour la Catégorie « Femme Entrepreneure »  
**l'entreprise SOCIETE MAJESTIK représentée par Mme Alphonsine MUTIMA de (Kwilu)**
- > Pour la catégorie « Femme Artisane »  
**l'entreprise LA SIGNATURE DE L'ELEGANCE représentée par Mme Carine PALA (Kinshasa)**
- > Pour la catégorie « Jeune Entrepreneur »  
**M. Blaise MPOSO TSHIKA de l'entreprise ODYSEE CREATION (Kinshasa)**

Pour rappel, le concours Challenge Entreprise est une initiative de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), à travers sa Commission Nationale Petites et Moyennes Entreprises (CNPME), qui s'organise chaque année en collaboration avec le Ministère de l'Entrepreneuriat et PME.

Cette activité vise à revaloriser l'entrepreneuriat, créer de la motivation pour les promoteurs d'entreprises et célébrer l'excellence en mettant en lumière les performances des chefs d'entreprises.

# Rétrospective dernier trimestre 2023 FEC Haut Katanga

Dans le Haut Katanga, comme dans les autres provinces, le dernier trimestre 2023 de la FEC a été rythmé par plusieurs activités visant tant la défense des intérêts des membres que la promotion de leurs activités.



S'agissant de la défense des intérêts des membres, il y a lieu de noter d'une part, les mouvements de grève déclenchés par les pétroliers de la zone Sud-Est qui ont abouti à la révision de la structure

des prix des produits pétroliers et d'autre part, la rencontre avec le Directeur Général de l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) ayant permis d'échanger sur les conflits de compétence entre l'ACE et la Direction de la protection de l'Environnement Minier (DPEM).

Pour ce qui est de la promotion des activités des membres, il y a lieu d'évoquer la participation de la FEC/Haut Katanga à la mission économique et commerciale des hommes d'affaires Zambiens à Lubumbashi ainsi qu'à la deuxième édition du Salon Féminin organisé par la Fondation Idrissia Nzeu à Lubumbashi.

Les lignes qui suivent, présentent les principales activités de la FEC Haut Katanga durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2023.

## **Nouvelle structure des prix des produits pétroliers et paiement des pertes et manques à gagner au cœur des échanges avec le VPM à l'économie**

A la suite d'une « crise de carburant » ayant occasionné la fermeture de plusieurs stations-services à Lubumbashi à la fin du mois de septembre, le VPM, Ministre de l'Économie Nationale, M. Vital Kamerhe et son collègue des hydrocarbures, M. Didier Budimbu, ont été dépêchés à Lubumbashi pour répondre aux revendications de la profession pétrolière.

Lors d'une réunion tenue le 30 septembre 2023 au gouvernorat du Haut Katanga, les deux Ministres ont

rassuré les pétroliers de la publication imminente d'une nouvelle structure des prix pour les zones Sud et Est.

Pourtant, malgré ces assurances, il a fallu attendre un autre mouvement de grève lancé au mois d'octobre pour que le VPM Ministre de l'Économie Nationale signe, le lundi 23 octobre, une nouvelle structure des prix des produits pétroliers. Cette nouvelle structure consacre une augmentation de 12,5% pour l'essence et le gasoil : le litre d'essence, par exemple, coûte désormais 3.970 francs congolais (1.58 USD) dans la partie Est du pays, alors qu'à l'Ouest, il est fixé à 3225 francs congolais (soit 1.29 USD) et au Sud à 3915 francs congolais.

Il sied de noter que les sociétés pétrolières opérant dans la Zone Sud et Est du pays dénonçaient l'indifférence du Gouvernement sur deux de leurs revendications. Il s'agissait de:

- non-paiement des pertes et manques à gagner par le gouvernement tel que promis par le Vice-Premier Ministre, Ministre à l'économie nationale lors de son passage à Lubumbashi en début du mois d'octobre, et
- la publication d'une nouvelle structure des prix suivant les conclusions de la réunion du comité de suivi des prix des produits pétroliers tenue le 1er octobre 2023 à Lubumbashi.

Bien que les opérateurs économiques aient salué la mesure et ont levé leur mouvement de grève depuis le 24 octobre 2023, ils ne sont pas totalement satisfaits. En effet, dans son préavis de grève, la Fédération des Entreprises du Congo avait appelé le gouvernement congolais à respecter ses engagements pris lors de la précédente réunion sur la crise du carburant tenue à Lubumbashi. Il s'agissait, en plus d'une nouvelle structure des prix, de solder le paiement des manques à gagner.



Le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'économie nationale, Vital Kamerhe, avait confirmé que le gouvernement a décidé de payer les manques à gagner des entreprises pétrolières du grand Katanga tout comme celles de l'Est du pays quelques jours après la fermeture de plusieurs stations-services dans les villes de Likasi, Kolwezi et Lubumbashi. Une décision qui devrait être mise en pratique trois jours après cette réunion

avait déploré le Président Provincial de la FEC Haut-Katanga, **M. Patrick MULAND KABEY.**



Rencontre du Vice-Premier Ministre et ministre de l'économie Nationale Vital Kamerhe et les pétroliers de la région Sud à Lubumbashi

### Sécurité alimentaire dans le Haut-Katanga : défis et perspectives

La Fondation Idrissia Nzeu a organisé, le 07 octobre 2023 à Lubumbashi, la deuxième édition du Salon Féminin ayant eu pour thème : « Sécurité alimentaire dans le Haut-Katanga : défis et perspectives ».

Cet événement a réuni des femmes entrepreneurs, le monde académique ainsi que de nombreux autres acteurs agricoles engagés.

Dans un contexte de crise alimentaire mondiale où des millions de personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, le soutien de la Fédération des Entreprises du Congo en tant que partenaire dans la promotion de la production et de la commercialisation des produits alimentaires au niveau local est plus que jamais nécessaire.

Ainsi, le Président urbain de la FEC Haut-Katanga, M. MUKALAYI NSENGA, a souligné l'importance de cette initiative lors de son discours d'ouverture. Il a rappelé que la crise alimentaire impacte gravement la population de la République Démocratique du Congo, et en particulier celle de la province du Haut-Katanga. Face à ces enjeux, la promotion de la production alimentaire locale devenait un impératif. Ainsi, la FEC Haut-Katanga est-elle déterminée à accompagner toutes les initiatives agricoles visant à lutter contre ce fléau.

### Mission économique et commerciale des hommes d'affaires Zambiens à Lubumbashi

Du 25 au 27 octobre 2023, une mission économique d'opérateurs économiques zambiens a eu lieu à Lubumbashi.

Marquant une étape significative dans le renforcement des relations commerciales entre la Zambie et la RDC, cet événement a été marqué par la participation d'entreprises zambiennes qui, durant trois jours, ont exposé et vendu leurs produits.

Les séances de rencontres B2B ont permis aux chefs d'entreprises zambiennes d'échanger avec leurs homologues congolais. Les représentants d'entreprises zambiennes ont eu l'opportunité de rencontrer M. MUKALAYI NSENGA, le Président urbain de la FEC, ainsi que des entrepreneurs locaux.

Ces rencontres ont permis également d'établir des contacts commerciaux solides, de créer des liens entre les deux parties et ont encouragé les échanges commerciaux bilatéraux.

De nombreux accords préliminaires ont été conclus, ouvrant ainsi la voie à d'éventuelles collaborations fructueuses.

### Conflits de compétences entre l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) et la Direction de la Protection de l'environnement Minier (DPEM) : les membres de la FEC éclairés

Le 20 novembre 2023, la FEC Haut-Katanga a accueilli le Directeur Général de l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) et sa délégation. Cette réunion avait pour objectif de discuter des conflits des compétences entre l'ACE et la Direction Provinciale de l'Environnement Minier (DPEM) et de trouver des solutions pour assurer une meilleure coordination dans la protection de l'environnement et la promotion de développement durable.

Dans son allocution, le Directeur Général de l'ACE a souligné la mission fondamentale de son agence, qui consiste à prévenir et atténuer les risques environnementaux et sociaux, dans une perspective de développement durable. Il a mis l'accent sur l'importance de la coopération entre les différentes entités gouvernementales et les acteurs du secteur privé pour relever les défis environnementaux auxquels le pays est confronté.

L'un de principaux points abordés lors de la réunion était les conflits de compétences entre l'ACE et la DPEM. Ces conflits avaient créé des problèmes de coordination et de prise de décision, ce qui pouvait compromettre les efforts de protection de l'environnement. Le DG de l'ACE a assuré aux participants qu'il

avait exposé ce problème à Madame le Ministre de l'Environnement et qu'il reviendrait avec une solution pour clarifier les responsabilités et les domaines d'action de chaque entité.

La réunion s'est conclue sur une note positive, avec l'engagement du DG de l'ACE à travailler en étroite collaboration avec la DPEM et les autres parties prenantes pour trouver des solutions durables aux problèmes identifiés. Il est à espérer que cette démarche contribuera à renforcer la gouvernance environnementale et à promouvoir un développement durable dans la province, en garantissant une utilisation responsable des ressources naturelles et en préservant la biodiversité pour les générations futures.

### La FEC Haut Katanga célèbre la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat

Les 28 et 29 novembre 2023, la FEC Haut-Katanga a organisé, dans le cadre de la célébration de la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat, une rencontre exceptionnelle entre différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial local.

Cet événement a été l'occasion de mettre en lumière les initiatives, les réussites et les défis liés à la construction de l'écosystème entrepreneurial dans la Province.

Monsieur Guy KIMENYEMBO, premier Vice-Président de la FEC Haut-Katanga, s'est exprimé avec joie et fierté quant à l'organisation de cette activité et a souligné l'importance et le soutien accordés par la FEC à l'entrepreneuriat. Selon lui, la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat offre une occasion unique de valoriser les efforts déployés par les acteurs locaux et de favoriser le développement continu de l'écosystème entrepreneurial.

Cette activité a rassemblé de nombreux invités, parmi lesquels des représentants des entreprises, de banques, des universités ainsi que des jeunes entrepreneurs prometteurs. La diversité des participants a contribué à créer une atmosphère dynamique et propice aux échanges fructueux.

La première journée de la célébration a été marquée par les interventions remarquables du Centre des Ressources, de UKAMILI, de l'INPP, de l'ARSP, de ENABEL et de la RAWBANK. Ces intervenants ont saisi l'opportunité pour présenter à l'assemblée leurs contributions et accompagnements dans le domaine de l'entrepreneuriat pour la jeunesse. Ils ont partagé des conseils précieux et des astuces pratiques pour aider les jeunes à développer leurs projets entrepreneuriaux.

La deuxième journée de l'événement a été marquée par la présentation du programme d'accompagnement des jeunes entrepreneurs dénommé SOPA (Standard Opérationnel du Plan d'Affaires), les avantages offerts par l'ANAPI, le rôle de ENABEL et de la GIZ, ainsi que l'accompagnement fourni par la RAWBANK.

Cette célébration a été officiellement ouverte par M. le Ministre Provincial de l'Entrepreneuriat, qui a souli-

gné l'importance de l'événement pour la promotion de l'entrepreneuriat dans la province.

Cette rencontre, riche en découvertes et en partage d'expériences, a permis de renforcer les liens entre les différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial. Elle a également contribué à inspirer et à motiver les jeunes entrepreneurs présents en leur offrant des conseils concrets et des opportunités de réseautage. La FEC, par le biais de cette célébration, a démontré une fois de plus son engagement en faveur de l'entrepreneuriat congolais.

### Cap vers 2024 : le Conseil Provincial adopte le budget 2024

Le jeudi 30 novembre 2023, le siège provincial de la FEC Haut-Katanga a accueilli la dernière réunion du Conseil Provincial pour l'exercice 2023.

Sous la direction de M. Guy KIMENYEMBO, Premier Vice-Président Provincial, la réunion avait comme, point à l'ordre du jour :

- La communication du Président Provincial,
- La Présentation et l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2024 ; et
- Les divers

Dans sa communication, le 1er Vice-Président provincial a fait part du rapport de la participation du Président Provincial, M. Patrick MULAND à l'Assemblée Générale Elective à Kinshasa. Il a informé les membres du Conseil que M. Robert MALUMBA a été élu Président National du Conseil d'Administration de la FEC.

Cette élection marque un nouveau chapitre pour l'organisation. Il a invité les membres du conseil provincial à accorder leur confiance à M. Robert

MALUMBA pour guider la FEC vers de nouveaux succès.

M. Guy Kimenyembo a également annoncé la tenue prochaine de l'Assemblée Provinciale Ordinaire, ainsi que la cérémonie d'Echanges des vœux du secteur privé prévue pour le mois de janvier 2024.

S'agissant des prévisions budgétaires pour l'exercice 2024, celles-ci ont été adoptées à l'unanimité par le conseil provincial, après examen et amendements.

Enfin, dans les divers, le Conseil Provincial a consacré un moment pour discuter :

- des contraintes auxquelles est confronté le secteur pétrolier dans la région, et
- le non-remboursement du crédit TVA dans le secteur minier.

Les membres ont exprimé leurs préoccupations face à ces problématiques pour garantir un environnement commercial équitable et stimuler l'investissement dans lesdits secteurs.



Visite de la délégation Zambienne à la FEC Haut Katanga

# Mise en place d'un comité paritaire FEC/SUD-KIVU et la Chambre Fédérale du Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB)

**Bienvenu MAPENDO**

Il s'est tenu, le 04 Juillet 2023 à Bukavu dans la salle Bodega de l'hôtel Résidence, un forum d'affaires entre la Chambre Fédérale du Commerce et d'Industrie de la République du Burundi (CFCIB) et la Fédération des Entreprises du Congo, Groupement Provincial du Sud-Kivu. L'objectif principal de ces assises était de renouer la coopération économique entre le Burundi et la RDC en collaboration avec Trade Mark Africa.



Ce forum d'affaires a été couronné par la signature d'une déclaration finale entre la CFCIB et la FEC/SUD-KIVU suivant laquelle les deux parties se sont engagées à mettre en place un comité paritaire chargé d'identifier et de résoudre les obstacles qui bloquent la fluidité des échanges commerciaux entre les deux pays.

#### **Ce comité paritaire aura entre autres pour rôles :**

la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, et la conjugaison des efforts significatifs dans l'optique d'améliorer le climat des affaires en le rendant non seulement attractif mais aussi incitatif.

#### **A ceci s'ajoute le plaidoyer auprès des autorités compétentes pour:**

- l'opérationnalisation du régime commercial simplifié,
- la réhabilitation des infrastructures et des équipements modernes de communication,
- l'utilisation des documents de voyage simplifié, ci-après « Ujirani Mwema », etc.

La visée principale était également de mettre en place un mécanisme d'échange devant permettre aux opérateurs économiques de deux parties de partager régulièrement les informations sur les opportunités d'affaires, les problèmes rencontrés ou tout autre défis de leurs secteurs respectifs, a fait savoir le Président du Conseil Provincial de la FEC/Sud-Kivu, Monsieur Joyeux BAHIDIKA MIRINDI.

La signature de cette déclaration a connu la participation des autorités provinciales du Sud-Kivu, quatre gouverneurs Burundais, l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Burundi accrédité en République Démocratique du Congo, déplacés pour la circonstance ainsi que les opérateurs économiques de deux parties.

Il sied de noter que la frontière de GATUMBA, selon les statistiques des Directions Générales de Migration du côté de la RDC et du Burundi démontrent qu'en 2023, en moyenne 1.500 commerçants effectuent la traversée chaque jour (avec approximativement 1.000 Congolais par jour vers Bujumbura).

# Corridor Nord: Evaluation de l'état et l'impact de la mise en œuvre du régime du Territoire Douanier Unique de l'EAC

## Bienvenu MAPENDO



### Que peut retenir de ces activités ?

L'organisation de ces assises à Bukavu, témoigne indubitablement que le bon fonctionnement du Comité de Partenariat Public et Privé, demeure au cœur des préoccupations de l'Organe Technique de l'Autorité de Coordination de Transit et de Transport du Corridor Nord.

Prenant part à ces assises, le Vice-Président du Conseil Provincial de la FEC/SUD-KIVU, Monsieur RAMAZANI MUSO Ramos, a exprimé l'optimisme des opérateurs économiques et transitaires affiliés à la FEC s'agissant des retombées positives de l'adhésion de la RDC à l'EAC.

En effet, cette adhésion a notamment permis la suppression des frais de visa pour entrer en République Unie de Tanzanie, du Kenya et de l'Ouganda ainsi que d'autres facilités économiques offertes aux pays membres surtout dans le cadre de l'Accord de Transit et de Transport du Corridor Nord.

L'occasion faisant le larron, tout en saluant l'initiative entreprise par le Président du Comité de Partenariat Public-Privé et le Secrétariat du Corridor Nord, le Vice-Président du Conseil Provincial a rappelé le plaidoyer de la FEC/SUD-KIVU en rapport avec:

- l'amélioration du débit du Port de Mombasa et le partage d'opportunités qu'offre actuellement le Corridor Nord,
- l'amélioration du niveau de sécurité du port,
- la suppression sinon la réduction sensible des taxes à l'importation pour les marchandises fabriquées ailleurs et/ou à l'exportation « Made in DRC » vers les pays membres,
- la réduction sensible du coût de transport des marchandises ainsi que la rapidité dans leur dédouanement,
- le partage d'informations en temps réel le long du Corridor Nord, etc.

D'après le Vice-Président du Conseil Provincial de la FEC/SUD-KIVU,

avec l'adhésion de la RDC à l'EAC, le nombre des consommateurs des biens et services devra désormais croître, en atteignant plusieurs millions de personnes. Cette adhésion constitue une aubaine pour le secteur privé en particulier et de toute la Communauté de l'Afrique de l'Est en général, *a-t-il souligné.*



# Le délabrement du réseau routier du Haut-Uélé et ses conséquences socio-économique

Salum Mwananteba Abdallah



Avec une superficie est de 89 693 Km<sup>2</sup> et une population estimée à 3 104 247 habitants (soit une densité de 35 habitants par Kilomètre-carré), le « Haut-Uélé » est l'une des 26 provinces de la RDC. Située au Nord-Est de la RDC, elle a la ville d'Isiro pour chef-lieu. Elle est limitée en interne par les provinces de la Tshopo, du Bas-Uélé et de l'Ituri et en externe, elle est frontalière avec les Républiques du Soudan et de la Centrafrique.

En termes de voies de communication, cette province possède « un chemin de fer long de 873Km (à ce jour inopérational), qui jadis la reliait aux actuelles provinces de la MONGALA et du BAS-UELE. Outre une dizaine des pistes d'atterrissages et des décollages, le Haut-Uélé compte trois principaux Aéroports dont : « Isiro-Matari », « DOKO-Durba » et « DUNGU ». En plus d'un bon nombre des routes secondaires, la Province est traversée du nord au sud, de l'Est à l'Ouest par deux routes nationales et une provinciale à savoir :

- La RN25/axe Isiro-Wamba-Niania, long de 232 Km ;
- La RN26/Axe Isiro-Mungbere-Watsa-Durba-Faradje-Aba long de plus au moins 494 Km et
- La RP426/Axe Isiro-Rungu-Niangara-Dun-gu-Faradje long de 378 km.

Ainsi, le Réseau routier du Haut-Uélé tel que ci-haut décrit, compte au minimum 1104Km des routes en terre battue qui lui permettent une connectivité de la ville d'Isiro avec ses six territoires qui la compose jusqu'aux provinces et pays limitrophes précités qui sont ses sources vitales des ravitaillements en produits manufacturés, pétroliers ... et aussi, sa principale voie d'exportation de ses productions notamment « l'Or, l'huile de palme et le bois scié ».

Cependant, ce réseau routier semble complètement abandonné par les autorités étatiques provoquant du coup la dégringolade de l'économie du Haut-Uélé jadis basée sur la culture du café (en disgrâce avec la baisse des cours du marché mondiale dans années les 90) qui lui a valu « l'éloge de la capitale de l'or vert ».

Face à un « enclavement prison à ciel ouvert », le Haut-Uélé a assisté impuissant non seulement à la précipitation des faillites de ses différentes usines de transformation et autres activités économiques dépendantes, mais aussi, au basculement de la majeure partie de sa population active à un chômage aigu ponctué par une perte sensible de leur pouvoir d'achat.

Il a fallu l'avènement de « deux premiers Gouverneurs Elus du Haut-Uélé » pour voir enfin, avec l'accompagnement de la FEC, « l'amorçage des grands travaux de réfection des routes phares sus évoquées qui ont aboutis, 38 mois après, au désenclavement de la jeune Province ».

Les retombées positives de ce désenclavement se sont vite ressenties de partout dans la province. Cela s'est

concrétisé par une fluidité de circulation des biens et des personnes, les constructions pléthoriques de nouveaux immeubles, l'implantation des Agences de transport routier, l'érection des stations services et une concurrence loyale des prix des biens sur le marché à la grande satisfaction des consommateurs.

Mais hélas, cette effervescence n'était que de courte durée d'autant plus que les routes réhabilitées sur fonds propre de la province « se sont avérées à usage unique » sans aucune stratégie de maintenance. Aussi, c'était sans compter sur le déferlement imprévisible des trafics des véhicules poids lourds et citernes qui se sont retrouvés obliger d'emprunter ce réseau routier par peur des mouvements d'insécurité sporadiques et de l'impraticabilité de la RN27/Tronçon ARU-BUNIA-KOMANDA et de la RN4/Tronçon KOMANDA-MAMBASA en province de l'Ituri.

Avec le retour des pluies abondantes durant le dernier trimestre 2023, le réseau routier du Haut Uélé est réduit dans un état de délabrement qui ne dit pas son nom. Plusieurs conséquences alarmantes sont à signaler sur les prix des produits de consommation courante dans cinq (5) provinces dépendantes à savoir, le Maniema, la Tshopo, une partie de l'Ituri (Mambasa), le Bas-Uélé et le Haut-Uélé elle-même. D'où, la révolte sauvage des populations de l'Est de la Province du mois de juillet 2023.

Tenant compte de l'importance économique considérable de ce réseau routier, il y a nécessité que le Gouvernement Central y asseye une politique efficace de sa réhabilitation et de remplacement de tous ses vieux ponts afin d'assurer durablement les connexions interne et interprovinciale pour le bien-être des populations de l'Est de la RDC.





# AU-DELÀ D'UNE BANQUE

RAWBANK  
IS MY BANK

## Rawbank continue de multiplier les initiatives au service du développement socio-économique de la RDC

Depuis sa création en 2002, Rawbank, banque de référence en République démocratique du Congo (RDC), est conduite par une vision, être au service des Congolais en construisant un avenir meilleur et durable. Ses actions se concrétisent notamment par la validation annuelle de projets à fort impact social et environnemental, autour de thématiques telles que : l'accès à l'eau potable, la préservation des espaces naturels, ou encore le recours à plus de sensibilisation de ses parties prenantes.

### Un engagement proactif en faveur de l'accès à l'eau potable

Dans le cadre de sa stratégie RSE, Rawbank mène un projet d'approvisionnement en eau potable pour les zones rurales touchées par la pénurie d'eau à travers la RDC. Ce projet, étalé sur cinq ans, a déjà permis de réaliser 40 forages dans plus de 13 provinces. L'objectif de la banque est de forer 100 puits d'ici à 2025, pour ainsi desservir 250 000 ménages.

Ce projet a permis à Rawbank de participer à la lutte contre les maladies d'origine hy-

drique au sein des communautés locales et à la réduction du taux de mortalité associé. Il est conçu et piloté en collaboration avec des entrepreneurs et techniciens locaux pour les phases exécutoires. Par ailleurs, le Département d'ingénierie et Logistique de Rawbank joue un rôle central en élaborant un cahier des charges respectant autant les normes sociales que environnementales, en conformité avec les ODD de l'ONU.

### La préservation des espaces naturels, un engagement pour un avenir durable

Fidèle à son engagement en faveur du développement durable, Rawbank soutient le Parc Marin des Mangroves créé en 1992 pour préserver l'écosystème du littoral congolais.

Situé à l'embouchure du Fleuve Congo, ce parc abrite une biodiversité exceptionnelle comprenant diverses espèces de mangroves, tortues marines, oiseaux, et reptiles. Unique en son genre, le parc représente une opportunité pour la RDC de contribuer à la conservation mondiale des zones côtières et marines. Rawbank renouvelle son aide financière au parc en 2023, contribuant ainsi

au maintien des activités touristiques, à la conservation de l'écosystème, et à la protection de la réserve.

### Un partage de savoir en interne comme en externe

La stratégie RSE de Rawbank s'articule autour des volets interne et externe. En interne, la banque organise chaque année des formations ciblées pour accroître les capacités des agents et cadres. Rawbank considère que les agents sont une des parties prenantes les plus importantes, ils sont ses meilleurs ambassadeurs. Une fois les bonnes pratiques en matière environnementale ou sociale insufflées, celles-ci ont vocation à se répercuter en externe pour accroître l'impact des actions RSE de la Banque.

Les formations externes, dispensées en lingala, ciblent les jeunes entrepreneurs ou les personnes vivant avec un handicap à l'emploi. Privilégiant une approche pratique, ces sessions enseignent des activités génératrices de revenus, adaptées à chaque secteur.

# AU-DELÀ D'UNE BANQUE

## A PROPOS DE **RAWBANK**

Depuis 21 ans, Rawbank accompagne le développement de l'économie congolaise. Elle offre les produits et services les plus modernes à ses 500 000+ clients Corporate, PME et Particuliers à travers un réseau de 100 points de vente dans 19 provinces du pays, notamment le Grand Katanga, le Grand Kasai, les deux Kivus, l'Equateur et le Kongo Central. A ce vaste réseau d'agences s'ajoutent un bureau de représentation à Bruxelles et 265 distributeurs automatiques de billets. Forte de plus de 1 800 collaborateurs, Rawbank détient plus de 30% de parts de marché.

Rawbank a initié depuis plusieurs années un vaste processus de digitalisation des services pour faciliter les transactions bancaires et améliorer l'expérience client, mais aussi en interne en optimisant ses processus grâce à l'intégration de plusieurs solutions numériques. La banque propose désormais à l'ensemble de sa clientèle une solution de banque en ligne, Rawbankonline ainsi qu'illicocash, une application de portemonnaie électronique.

Solidité, rentabilité et pérennité sont les priorités de Rawbank pour consolider sa stratégie de croissance.

Cette croissance, Rawbank la construit en incluant dans son offre un accompagnement dédié pour les femmes entrepreneurs : le programme Lady's First. Dans ce cadre, plusieurs femmes bénéficient d'offres bancaires et d'accès au crédit à des tarifs préférentiels, mais surtout, d'un accompagnement pour développer leur projet.

Son action est récompensée par l'African Bankers Award 2022 de la meilleure banque régionale d'Afrique centrale, une note Moody's CAA 1, des certifications ISO/IEC 20000 et ISO/IEC 27001.

Les partenaires qui font confiance à RAWBANK sont entre autres : IFC, BAD, TDB, BADEA, Shelter Africa, AGF.

### Contact

12/66 croisement des avenues Katanga et Colonel Lukusa, Gombe - Kinshasa. RD Congo

Téléphone : +243 99 60 16 300 / Numéro gratuit : 4488. Site web : [www.rawbank.com](http://www.rawbank.com)



# La constitution et l'externalisation de la provision pour décompte final auprès d'un assureur : **un choix judicieux pour l'avenir**

Par

**Hugues TOTO**  
Directeur Général  
Rawsur Life sa



**RAWSUR**  
Assurances  
C'est sûr !

En tant qu'employeur et en cas de départ à la retraite de vos salariés, vous êtes légalement tenus de leur verser une indemnité de fin de carrière (IFC), plus couramment appelée «décompte final», dont le montant dépend de la convention collective de votre entreprise ou du droit du travail applicable en République Démocratique du Congo. Ces indemnités font partie du passif social de votre entreprise et son paiement est un facteur primordial pour les employeurs soucieux de garantir une sécurité financière aux salariés à la fin de leur carrière professionnelle.

De nos jours et à la faveur de la libéralisation du marché des assurances qui a vu naître de nouveaux acteurs particulièrement en assurance vie, il est de bonne pratique d'externaliser la constitution de cette indemnité auprès d'un assureur via la souscription à un contrat d'assurance dénommé IFC.

Chez Rawsur Assurances, nous mettons un point d'honneur à accompagner les entreprises pour une gestion efficiente de leur provision pour décompte final et ainsi leur permettre de faire face aux départs à la retraite avec plus de sérénité.

Avec un plateau technique composé de trois (03) actuaires cumulant plus de 30 ans d'expériences professionnelles, Rawsur assurance met à la disposition des entreprises une expertise pouvant être déclinée en trois axes majeurs à savoir :

- Une assistance technique gratuite pour l'évaluation actuarielle de la provision pour décompte final conformément aux normes internationales ;
- La mise en place d'un mécanisme de financement de la provision pour décompte final

tenant compte de la situation financière de votre entreprise

- Une assistance pour l'externalisation de la provision pour décompte final via le contrat d'assurance IFC

Par ailleurs, l'externalisation de la gestion la provision pour décompte final offre aux employeurs et aux salariés plusieurs avantages au chapitre desquels nous pouvons citer :

Un avantage fiscal :

Lorsqu'une société constitue une provision pour décomptes finaux suivant recommandation du commissaire aux comptes, cette provision n'est pas déductible fiscalement car elle est réintégrée au résultat fiscal servant de base au calcul de l'IBP. Par contre, lorsque cette provision est externalisée auprès de Rawsur Life moyennant paiement de la prime d'assurance ; celle-ci devient une charge déductible fiscalement permettant ainsi un gain équivalent à 30% du montant de la prime payée.

Un avantage budgétaire :

L'externalisation permet aux entreprises d'étaler et de lisser dans le temps le provisionnement des charges IFC et éviter ainsi les à-coups de trésorerie.

Un avantage financier :

La souscription à un contrat IFC permet d'avoir une meilleure visibilité des départs en retraite ou pré-retraite en anticipant leur impact financier ; ce qui conduit à une meilleure information financière. Aussi, les cotisations effectuées auprès de Rawsur

au titre du décompte final sont valorisées par les rendements financiers issus des placements

Un avantage social :

L'externalisation permet aux entreprises de renforcer leur responsabilité sociale et patronale tout en préservant la sécurité financière des employés au moment du départ à la retraite. En Effet, la constitution d'une indemnité de fin de carrière permet d'assurer une transition en douceur vers la retraite. En externalisant cette gestion auprès de Rawsur Life, nous portons l'engagement contractuel de verser les sommes nécessaires à la fin de la carrière, garantissant ainsi une retraite sereine et sans soucis financiers.

Allègement des tâches administratives liées à la gestion du décompte final

En confiant à Rawsur Life la gestion de l'IFC de leurs salariés, les entreprises allègent considérablement leurs charges administratives y afférentes. Cette externalisation permet aux entreprises de se concentrer sur leur cœur de métier sans avoir à se soucier des démarches parfois complexes liées à la constitution et la gestion de leur IFC.

De ce qui précède, Il est essentiel pour les entreprises de saisir l'opportunité que représente l'externalisation de la provision pour décompte final à travers le contrat d'assurance IFC que Rawsur Life met à la disposition de l'échiquier professionnel de la RDC.



NOS SERVICES

EVENT

ATL / BTL

PR

MAGAZINE

EVENEMENTIEL



MAGAZINE



Pour plus d'information



Optimum Communication  
/ Optimum Magazine

digital@optimum-corporate.com  
contact@optimum.com  
dmpambia@optimum-corporate.com  
+243 828 504 000



Site internet  
www.optimum.com  
www.optimum-corporate.com



**AUTORITÉ DE REGULATION  
DE LA SOUS-TRAITANCE  
DANS LE SECTEUR PRIVÉ**

LA BONNE  
ADRESSE POUR  
**TOUTES VOS  
IMPRESSIONS**



X

**STICKERS**

**ONE WAY VISION Flyers**

**CALENDRIERS**

**Bâche**

**VERNIS**

**LETTREGE**

**Papiers en tete**

**POSTERS**

**Sous-plat**

**Sous-main**

**AUTOCOLLANT SOL**

**Glass Decor**

*Cartes de voeux*

**BANDEROLE**

**PLIAGE**

**Agrafage**

**AFFICHES**

**CANVAS**

**RELIURES**

*Cartes de visite*

**Pelliculage**

**+**

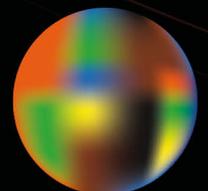
**ADHESIFS**

*Invitation*

**CARTE DE SERVICE**

X

**ROLL UP**





**DOSSIERS**

*Un nouveau Président  
à la tête de la FEC*



---

# Que retenir du mandat du Président Yuma à la tête de la FEC ?

Le 27 novembre 2023 prenait fin le mandat de Monsieur Albert Yuma Mulimbi à la tête du Conseil d'Administration de la FEC.

Elu à cette fonction pour la première fois en 2004, il a présidé cet organe de la Fédération pendant près de 18 ans. Que faut-il retenir de ces années à la tête de la FEC ? Quelles sont ses réalisations et quel héritage lègue-t-il à la principale organisation patronale du pays ? Les réponses à ces questions sont à retrouver dans son discours de fin de mandat dont nous vous proposons la retranscription intégrale ci-dessous.



Toute mon activité au sein de la FEC témoigne de cette lutte permanente pour notre indépendance d'esprit, qui lui vaut d'être aujourd'hui reconnue comme une institution de premier ordre, j'ose le dire sans fausse humilité, une référence.

Et je crois que ce sera sûrement le legs dont je serai le plus fier, à côté d'un certain nombre de réalisations que nous avons menées à bon port avec l'aide de tous car à la FEC, il n'y a qu'un seul camp : c'est celui des entreprises.





## Discours de fin de mandat de la Présidence de la FEC Albert YUMA-MULIMBI (Président de la FEC 2005-2023)

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,

Monsieur le Gouverneur de la Ville de Kinshasa,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de la FEC,

Chers Membres de la FEC,

Mesdames et Messieurs,

C'est non sans une réelle émotion que je me présente devant vous ce soir, pour ce qui sera mon premier discours en tant qu'ancien Président de la FEC. J'ai eu l'honneur pendant 18 années de prononcer devant vous des discours en tant que Président National dont j'espère que vous garderez le souvenir d'un homme engagé envers et contre tout en faveur de la défense des femmes et des hommes d'affaires congolais.

Je ne suis donc plus désormais le Président de la FEC, le Président s'appelle désormais et je vous demande de l'applaudir très chaleureusement ainsi que toute son équipe.

Ceux qui me connaissent, savent que mon énergie et mon ambition en faveur du développement économique de notre pays, même après 18 années d'engagement dans l'action syndicale, ne s'étaient pas émoussées, pourtant j'ai décidé en mon âme et conscience de passer le relais restant ainsi fidèle à l'annonce faite en 2020 lors de ma dernière élection, qu'il s'agirait de mon dernier mandat. Je crois que le temps était venu pour moi de clore un cycle, qui lui-même venait en clore certains autres. Le temps de l'engagement economico-institutionnel avait touché à sa fin et j'ai jugé qu'il était temps et nécessaire de passer la main à une nouvelle équipe avec ses propres idées, sa propre dynamique et son énergie, pour présider aux destinées de notre maison commune.

Je leur souhaite - et je voudrais associer à ces souhaits tous ceux qui m'ont accompagné tout au long de ces années et que je tiens à remercier également, mes meilleurs vœux de succès et surtout beaucoup de joie dans l'exercice de cette mission oh combien passionnante, prenante et indispensable.

Chers Amis,

Je ne suis pas ici pour dresser le programme de



l'intégralité du  
Discours en vidéo

ce qu'il conviendrait de faire. Je le laisse à ceux qui sont désormais en responsabilité, pas que je m'en désintéresse, ma porte leur sera toujours ouverte et je m'exprimerai toujours en tant que simple membre, mais c'est à eux d'écrire leur histoire. Néanmoins, vous me permettrez de partager avec vous quelques réflexions sur la FEC et son rôle et humblement, son bilan.

Notre Fédération est une Fédération en ordre de marche comme vous avez pu le constater, unie, alignée sur ses objectifs. La FEC est une institution reconnue et respectée dans la vie institutionnelle congolaise. Reconnue pour sa représentativité et ses compétences, respectée pour son âme, faite de la conviction du rôle moteur du secteur privé au service du développement économique et de la nécessité absolue d'être indépendante de toute interfé-

rence politique.

Tous ces éléments sont nécessaires et indissociables. Il faut être représentatif et compétent pour être reconnu. Il faut être convaincu et donc convaincant et indépendant pour être respecté. C'est cela pour moi la glorieuse histoire de la FEC, celle que dont j'ai eu la chance de faire partie.

Chers Collègues, je vais donc commencer par la reconnaissance.

Nous sommes reconnus parce que nous sommes représentés sur toute l'étendue du territoire, géographiquement parlant nous sommes présents sur 20 Provinces et institutionnellement parlant, nous sommes associés à toutes les instances majeures qui nécessitent la participation du secteur privé.

Je me suis livré à un petit exercice rapide de quantification de notre action en ne prenant que les actions initiées auprès du pouvoir central et pas par les Provinces qui exercent auprès de leurs autorités locales les mêmes missions.

Sous ma présidence, en moyenne, la FEC, c'est-à-dire vous ici présents et notre administration:

- ont participé à près de 150 rencontres chaque année, avec les pouvoirs publics pour représenter le secteur privé sur une ou plusieurs thématiques, c'est-à-dire défendre, promouvoir et prendre position en faveur de nos opérateurs. Monsieur le Président, Cher Collègues, il est important de continuer à susciter, et si possible à renforcer cet engagement collectif sans lequel la représentation du secteur privé n'existerait tout simplement pas;
- en matière de formation et d'information, nos services ont organisé chaque année, à destination de nos membres et au-delà, 20 sessions de formations ou d'information;
- en matière internationale, entre la sensibilisation aux foires expositions et conférences, l'accueil de missions et délégations étrangères, les missions à l'extérieur du pays, la FEC a organisé près de 45 événements par an;
- en matière de défense de nos membres ou de secteurs professionnels ou des opérateurs pris globalement, c'est-à-dire tous les opérateurs économiques, et donc pas uniquement les membres de la FEC, en matière sociale mais aussi en matière fiscale, la FEC a conseillé, ou a dénoncé ou a interpellé plus de 150 fois par an les autorités compétentes contre lesquelles nos membres avaient des griefs, sans compter les recours devant les juridictions compétentes.

Comme je l'ai dit, à ces chiffres, il faut ajouter l'action des FEC Provinciales dont chaque jour on mesure mieux la vitalité, à travers la promotion et la défense locale de leurs membres.

- au titre de nos activités statutaires nationales, entre les AG, les Conseils d'Administration, les Comités de Direction, les Commissions nationales et les Comités professionnels, ce sont plus de 125 réunions statutaires qui ont été organisées tous les ans et qui ne tiennent pas compte des déplacements, des réunions avec les institutions ou de l'organisation de manifestations, ni des réunions de nos FEC sur tout le territoire.

Cet engagement de tous, alors que vous avez tous des obligations, c'est à notre réseau qu'on le doit. C'est-à-dire à la qualité et au dynamisme de nos membres et à leur engagement mais aussi à celui de notre Administration à Kinshasa et dans les Provinces. C'est à vous que nous devons d'être la principale Fédération patronale du pays, car nous sommes les plus représentés, les

plus mobilisés, les mieux organisés et nous disposons du plus grand réservoir de compétences à l'échelle de la République tout entière. C'est pourquoi je voudrais féliciter et remercier tout particulièrement l'Administration de la FEC et notamment notre Administrateur délégué KIMONA qui a sa tête, et malgré les difficultés, quelles qu'elle soient, a toujours été présent à mes côtés, avec compétences et loyauté.

Voilà pourquoi je peux vous dire sans sourciller que nous sommes reconnus, parce que nous sommes partout où nous devons être, même là où on ne voudrait pas que nous soyons et parce que partout, nous portons haut et fort les couleurs de l'économie congolaise, sans compromission.

J'espère que cette dynamique, que je suis heureux d'avoir contribué à maintenir et développée, sera encore plus renforcée avec l'impulsion qui sera donnée par la nouvelle équipe.

Distingués invités, Chers Membres et collègues, Laissez-moi vous parler de l'âme de la FEC et sa nécessaire indépendance.

Personne ne vient de nulle part. Nous n'avons été que les héritiers de grands anciens, auxquels nous avons essayé de succéder et que nous avons honorés l'année dernière :

- les anciens Présidents Nationaux de la FEC, et je pense notamment aux personnalités telles que NTUMBATUNKADI, UMBU KYAMITALA, Gilbert TSHONGO, Jeannot BEMBA SAOLONA, Jose ENDUNDO ou encore Pascal KINDUELO qui tous ont marqué d'une empreinte indélébile notre Fédération et l'ont ancrée de manière durable, comme la principale organisation représentative du secteur privé du pays.
- Je pense également avec émotion à tous les anciens Présidents Provinciaux vivants ou aujourd'hui disparus, qui par leur action de terrain, que j'évoquais à l'instant, ont fait de la FEC cette institution qui, après l'Etat et l'Eglise, possède la représentation la plus importante et la plus active sur tout le territoire de la République.

Quel est cet héritage dont nous sommes les dépositaires et les garants, avant que nous n'en devenions un jour, les passeurs ?

Pour moi, la FEC c'est exactement ce que m'en a dit Jeannot BEMBA SAOLONA, en 2005, quand je suis allé le voir après que Pascal KINDUELO, Président sortant, et certains membres de la FEC, dont Georges FORREST, William DAMSEAUX, Rachid PATEL et Jean-Pierre KIWA-KANA, furent venus me proposer de prendre la Présidence.

Et voici ce qu'il m'avait dit à l'époque :

 C'est pourquoi je voudrais féliciter et remercier tout particulièrement l'Administration de la FEC et notamment notre Administrateur délégué KIMONA qui a sa tête, et malgré les difficultés, quelles qu'elle soient, a toujours été présent à mes côtés, avec compétences et loyauté. Voilà pourquoi je peux vous dire sans sourciller que nous sommes reconnus, parce que nous sommes partout où nous devons être, même là où on ne voudrait pas que nous soyons et parce que partout, nous portons haut et fort les couleurs de l'économie congolaise, sans compromission.



Mon Cher Robert, je te répète ses mots, dont il avait été si longtemps l'incarnation de 1981 à 1997 et qui n'ont pas pris une ride, se battre contre les hérésies et les aventures économiques et pousser les hommes politiques et les décideurs, à donner priorité à l'économie et aux réalités du terrain.

Opiniâtreté pour inlassablement reprendre l'ouvrage, dénoncer les hérésies et chercher à convaincre les décideurs, courage pour se battre contre les intérêts contraires, au risque si ce n'est sa vie au moins de sa position et de sa réputation, conviction dans le rôle central de l'économie comme moteur

du développement, conviction encore que le terrain a un rôle primordial à jouer pour la réussite des politiques publiques, lucidité pour toujours revenir vers la réalité et ne pas céder aux discours ambiants de ceux qui savent mieux que nous ce qui est bon pour nous, foi inébranlable dans le rôle de l'Etat comme partenaire naturel du développement économique, autant de

valeurs qui définissent de manière intemporelle notre engagement et notre action.

C'est pour cela que notre Fédération a depuis toujours tenu un message de clarté et est reconnue comme telle. En tant qu'entrepreneurs nous souhaitons un Etat qui nous accompagne et nous permette d'exercer en toute liberté et impartialité nos missions, mais aussi nos responsabilités sociales que nous ne cherchons jamais à éviter.

Nous sommes profondément convaincus que le développement de notre pays et son développement économique sont intimement liés et que du dynamisme de notre secteur privé, dépendra aussi la qualité du développement de nos institutions publiques.

C'est pourquoi, hier, aujourd'hui, et je l'espère comme demain en tant que syndicat patronal, nous serons toujours présents pour accompagner et conseiller toutes les Autorités de l'Etat quand elles le souhaiteront, et notre large présence à toutes formes de rencontres au niveau national, local mais aussi international le prouve à l'envie.

D'ailleurs, qui ne reconnaît pas aujourd'hui le rôle proactif de la FEC, malgré les oppositions de toutes natures, dans un grand nombre d'avancées législatives ou réglementaires sous ma présidence qui vient de s'achever aujourd'hui, comme :

- la mise en place du Guichet Unique de création d'entreprise, ou la création du Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur,
- l'adhésion de la République Démocratique du Congo à l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA),
- la création des juridictions spécialisées notamment les tribunaux de commerce et les tribunaux de travail;
- la promulgation de la loi agricole,
- la suppression de l'autorisation présidentielle pour la création des sociétés par action à responsabilité limitée, la libéralisation des secteurs des assurances, de l'électricité et de l'eau, pour ne citer que trois domaines essentiels au développement de toute économie,
- ou enfin, la loi sur la sous-traitance ou encore la révision du code minier.

J'insiste sur ce dernier point, car c'est sur l'application stricte de la loi sur la sous-traitance et du nouveau code minier que nous allons bâtir le capitalisme congolais.

Distingués invités, Chers Membres, la FEC, notre FEC devra continuer à s'élever avec vigueur quand l'Etat cherchera à se substituer aux lois du marché et plus encore, nous nous battons, quand par les interventions intempêtes et parfois illégales de son Administra-



tion, li décourage nos membres et à travers eux le tissu économique dans son ensemble.

C'est une des forces les plus reconnues de la Fédération que d'avoir toujours tenu un discours de vérité vis-à-vis des Institutions publiques et nous nous enorgueillons d'avoir permis à la FEC d'être ce partenaire toujours loyal et sincère, mais intransigeant des autorités publiques, quelles qu'elles soient.

Depuis 2005 nous avons vécu de nombreuses périodes ensemble. Nous avons accompagné le renforcement de notre institution qui comme de nombreuses autres, à travers ses membres, avait subi les affres des troubles des années

90. Nous avons ainsi pu être le partenaire dont l'Etat avait besoin pour accompagner la reconstruction socio-économique de notre pays.

Nous avons traversé trois élections majeures et avons toujours été l'interlocuteur privilégié des Gouvernements successifs quels qu'ils soient. Je pars au moment où un nouveau processus électoral va se dérouler. La FEC tout en restant apolitique souhaite que ces élections se déroulent librement et de manière apaisée avec le développement de la RDC comme objectif primordial.

Une organisation patronale comme la FEC est une institution nécessaire dans tous les pays du monde mais elle l'est d'autant plus dans nos pays qui cumulent généralement des lacunes importantes au niveau du fonctionnement de leurs administrations, du respect de la propriété privée et de l'exécution du droit des contrats.



→ Le président Albert YUMA prononçant son discours de fin de mandat



→ Image d'archives FEC

Le secteur privé, pourtant principal contributeur de l'économie nationale, principale source de richesse de l'Etat, y est souvent livré à lui-même pour défendre ses intérêts qui sont d'ailleurs ceux de la nation tout entière. C'est pourquoi, il a besoin, ici plus qu'ailleurs, d'être fort pour défendre ses acteurs et peser sur les politiques nationales pour promouvoir le développement économique. Seule une institution forte, complètement détachée du souci de plaire ou de la crainte de déplaire, est capable de porter la défense des opérateurs économiques et plus largement du développement économique du pays.

Contrairement à d'autres institutions représen-

tatives du Secteur Privé, en République Démocratique du Congo, nous ne sommes et vous n'êtes, les obligés de qui que ce soit, imposés par personne, pour servir de caution au pouvoir politique. Personne ne nous a forcés à adhérer, ni ne nous a nommés, et c'est le fondement de notre indépendance et de notre liberté de penser et c'est d'ailleurs ce qui fait que vous avez pu choisir librement votre président aujourd'hui. La FEC n'est pas une Administration supplémentaire, et a su de tout temps exprimer ses désaccords, quand il le fallait, quand bien même cela devait heurter nos Gouvernants.

C'est au-delà de tout, sa première et principale vertu, pour laquelle Mon cher Robert vous

devrez vous battre. Sans cela, nous ne pesons plus rien, nos avis ne comptent plus, et nous faisons partie du décorum institutionnel.

Toute mon activité au sein de la FEC témoigne de cette lutte permanente pour notre indépendance d'esprit, qui lui vaut d'être aujourd'hui reconnue comme une institution de premier ordre, j'ose le dire sans fausse humilité, une référence.

Et je crois que ce sera sûrement le legs dont je serai le plus fier, à côté d'un certain nombre de réalisations que nous avons menées à bon port avec l'aide de tous car à la FEC, il n'y a qu'un seul camp : c'est celui des entreprises.

Monsieur le Président national n'oubliez jamais que nous sommes ici dans le temple des entreprises, et votre rôle désormais c'est de vous y consacrer, au-delà des passions politiques. Il y a d'autres temples, qui ont d'autres fonctions ailleurs, ne mélangeons pas tout. Ce n'était pas ma conception du rôle de la FEC hier, j'espère que ce ne sera pas la vôtre demain.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,  
Chers Membres,

A l'issue de ce discours, mais encore plus à l'issue de ce long cheminement, j'ai voulu que vous soyez pleinement conscient de ce qui se jouait dans chaque élection à la FEC.

Vous m'avez accordé vos suffrages pendant les 18 dernières années, sachez que votre confiance à chaque fois renouvelée, a constitué le plus beau des témoignages que je pouvais recevoir et ma plus grande fierté.

Soyez convaincu que je n'ai jamais recherché d'autre légitimité que la vôtre, celle des hommes et des femmes du secteur privé congolais pour lesquels je me suis toujours battu. Nous n'avons en effet comme armes que notre légitimité, celle que nous confère notre action au quotidien dans nos entreprises, celle que nous reconnaissons nos pairs pour les représenter pour développer l'économie du pays et bâtir un plus beau Congo.

Chers Amis, en ce moment précis je suis un homme heureux du travail accompli tous ensemble pendant 18 ans, un homme rassuré de laisser la FEC dans de bonnes mains et surtout un homme libre enfin de s'occuper de lui-même et de sa famille - particulièrement de ses petits-enfants- et peut-être enfin de devenir un sage, en devenant membre de la Commission des sages du même nom au nom de la FEC, ce qui me permettra de partir, sans vraiment partir.

Merci pour votre soutien constant pendant 18 ans, merci pour votre aimable attention.

# L'incubateur « Elikya » de la FEC au service d'une jeunesse boyomaise responsable, autonome et épanouie.

La problématique de chômage des jeunes dans la Province de la Tshopo en général, et la ville de Kisangani en particulier, est un défi majeur à relever.

OKITO OMANDJI



Selon une étude menée en mai 2023 par l'Agence Belge de Développement (Enabel) Tshopo, plus de 86 % de jeunes à Kisangani cherchent activement du travail.

Il a été constaté que plus de 74 % d'entre eux détiennent des diplômes et autres titres scolaires et/ou académiques reconnus, dans divers domaines et dans différents niveaux de formation. Cependant, par manque d'orientation, d'appui et d'encadrement, ces derniers se lancent dans la débrouillardise et exercent plusieurs activités dans l'informel pour la survie sans tenir compte de la formation suivie.

Après avoir menées des enquêtes, à Kisangani et dans certains territoires, sur l'emploi, il ressort un faible investissement dans le secteur privé, avec des services publics moyennement opérationnels. **L'environnement socio-économique de la Tshopo en général, et de Kisangani en particulier, n'offre presque pas des opportunités d'emplois salariés décents et suffisants pour absorber la demande de la jeunesse, encore moins des opportunités d'accompagnement et de facilitation des jeunes à l'auto-emploi et l'entrepreneuriat.**

Pour contribuer à ressourdre cette problématique récurrente, la Fédération des Entreprises du Congo Groupement de la Province de la Tshopo, à travers sa Direction Provinciale, grâce à l'appui de Enabel, développe depuis 2021 un Incubateur pour l'emploi des jeunes, dénommé « ELIKYA ». Le but de cet incubateur est de fournir des services intégrés en réponse à cette problématique.

L'Incubateur « ELIKYA » travaille sur différentes pistes de réduction du taux de chômage et de la vulnérabilité que subissent les jeunes Boyomais (habitant de la ville de Kisangani appelée aussi Boyoma la Belle).

Après avoir implémenté le premier projet financé par Enabel sur l'accompagnement des jeunes vers l'Insertion Socio-économique et Professionnelle, dont

les résultats atteints sont probants, le partenaire, dans le cadre du nouveau Programme Intermédiaire de Coopération (PIC) 2023-2027 entre le Royaume de Belgique et la RD Congo, a jugé bon que l'Incubateur ELIKYA de la FEC est l'une des stratégies à intégrer dans le nouveau sous-portefeuille : Emploi-Entrepreneuriat-jeunesse.

Il est prouvé à ce jour que la vision de l'Incubateur est adaptée pour apporter des réponses à la situation actuelle (chômage des jeunes). Comme outil d'accompagnement des jeunes, ELIKYA œuvre à redonner l'espoir à la jeunesse, en développant en elle les aptitudes qui favorisent l'employabilité, l'auto prise en charge et l'épanouissement socio-économique et culturel.

## L'Incubateur « ELIKYA » offre des services d'accompagnement vers :

- L'emploi salarié (selon les opportunités de l'écosystème)
- L'auto-emploi (accompagnement accéléré et rapide pour les plus vulnérables principalement dans le but de générer le plus rapidement des revenus)
- L'Entrepreneuriat (accompagnement plus long pour les porteurs de projets ou idées de petits projets ou de projets plus complexe).

Au regard de sa mission et des résultats obtenus lors de récentes collaborations avec Enabel, l'Incubateur ELIKYA dispose des atouts pour concourir à l'atteinte des résultats dans le cadre de la prochaine intervention que la FEC compte signer avec Enabel pour la période allant de 2024 à 2027.

Pour mieux répondre aux besoins exprimés par la jeunesse Boyomaise en termes de capacitation pour une insertion socio-professionnelle, l'Incubateur va se focaliser sur trois domaines d'intervention, à savoir :

- L'accompagnement à travers le coaching avec un focus sur la relation entre l'accompagnateur(trice) et l'accompagné(e) en termes de relations et de qualités minimales) ;

- L'apprentissage collectif avec un focus sur le partage et la création d'une communauté et d'un réseau de plusieurs acteurs (trices)
- Le développement de l'Incubateur en tant que structure agréée, évoluant dans un écosystème riche d'opportunités et de potentiels partenariats.



➔ Un jeune incubé de Elikya en plein apprentissage

**L'objectif spécifique poursuivi par l'Incubateur est de faciliter aux jeunes de la Tshopo d'accès à des opportunités d'emplois décents. Les résultats escomptés sont :**

- » Les jeunes hommes et femmes de la Tshopo accèdent à des programmes d'accompagnement pour l'auto-emploi, l'entrepreneuriat et l'épanouissement socio-économique et culturel,
- » Les jeunes hommes et femmes de la Tshopo accèdent à des programmes d'accompagnement pour l'emploi salarié et informel ;
- » L'Incubateur ELIKYA est crédible auprès de la Communauté locale comme acteur clé pour l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.
- » Il est à noter que dans toutes les actions à mener par l'Incubateur, l'on tiendra compte de certains thèmes transversaux :

**Le Genre :** L'employabilité des femmes et jeunes femmes sera considérée comme une priorité. Une attention particulière devra être mise dans l'exécution des activités, mais également les activités clairement définies en appui à la promotion du genre. Certaines activités seront concentrées exclusivement sur les femmes et les jeunes femmes.

**La digitalisation :** Certaines activités d'accompagnement des groupes cibles seront orientées vers de nouveaux métiers de type « digital »



**La culture :** Les activités d'accompagnement vont cibler une catégorie bien particulière : les jeunes artistes dans les différents domaines. L'Incubateur en son sein est appelé à jouer un rôle mobilisateur des compétences et se considérer comme une plateforme non seulement d'épanouissement mais aussi de divertissement pour la cible directe mais aussi pour le grand public.

Ce programme vise principalement les jeunes hommes et femmes dont la tranche d'âge varie entre 18 ans à 35 ans, à savoir :

- Les jeunes hommes et femmes demandeurs d'emploi ;
- Les jeunes hommes et femmes porteurs d'idées de projet, appelée aussi entrepreneur en herbe, à incuber,
- Les jeunes hommes et femmes entrepreneurs plus vulnérables (désœuvrés, orphelins, femmes et jeunes femmes victimes de violences sexuelles, personnes vivant avec handicap, enfants dans la rue...).

Dans le cadre de ce programme quadriennal ambitieux, les activités suivantes seront menées :

- » Accompagnement de jeunes hommes et femmes en préincubation, incubation et en accélération ;
- » Accompagnement des jeunes hommes et femmes demandeurs d'emplois à travers des formations en soft skills et techniques de recherche d'emplois (TRE) ;
- » Renforcement de l'employabilité des jeunes et leurs compétences à travers des stages en entreprise ;
- » Organisation des événements à petite et grande échelle pour la communauté de la Tshopo en particulier et nationale en général pour favoriser la promotion de la formation et de l'emploi des jeunes ;
- » Renforcement des capacités des coaches et du personnel de la FEC dans différents domaines...

Partant des valeurs que la FEC défend, notamment le respect des droits humains, la promotion du genre, la bonne gouvernance, la prévention de la corruption, le respect de l'environnement, la concurrence loyale, la promotion des conditions d'emploi et de travail..., l'Incubateur d'Emplois, pour les opportunités d'emploi qui seront trouvées, tiendra compte de plusieurs aspects :

**La dignité humaine :** L'Incubateur n'orientera et n'accompagnera jamais la cible vers des emplois indignes ne respectant pas la dignité physique et morale ;

**La génération des revenus stables :** L'Incubateur évaluera les opportunités d'emplois dépendant ou indépendant selon la stabilité des revenus sur le temps ;

**Les ambitions et attentes de jeunes :** L'Incubateur n'obligera jamais la cible dans l'acceptation d'offres d'emplois ou l'engagement dans un secteur entrepreneurial qui ne lui convient pas.

L'Incubateur Elikya dans sa réflexion, trouve que la réalisation de l'objectif de travail décent appelle tout

un ensemble de politiques économiques et sociales intégrées propres à promouvoir non seulement le plein emploi productif mais aussi les autres éléments clés du travail décent. En effet, retenons que le travail n'est pas seulement une source de revenu ; il doit aussi satisfaire les ambitions de chacun en matière de sécurité, de participation, de reconnaissance, d'amélioration des conditions de vie...

**Offrir aux jeunes les meilleures chances de réaliser leurs objectifs dans la vie et de contribuer au bien-être général est au cœur de toute société qui se veut équitable et ouverte à chacun. Souvent a-t-on observé, les réalités du marché du travail à Kisangani et même dans le pays ne répondent pas aux aspirations profondes des jeunes.**

**L'expérience de ELIKYA, depuis 2021, a démontré que les jeunes se déterminent en fonction d'un salaire lorsqu'il s'agit d'emploi salarié.**

Des facteurs tels que le sexe, le niveau d'éducation et de formation, ainsi que le contexte familial ou communautaire ont une influence sur l'acceptation de l'offre d'emploi.

L'attitude des parents joue à un certain niveau, un grand rôle dans les aspirations des jeunes en matière d'emploi. Ils souhaitent que l'investissement qu'ils ont consenti dans l'éducation de leurs enfants porte ses fruits, et pas seulement sur le plan financier. Des facteurs tels qu'un emploi permanent, la sécurité sociale et le statut comptent parfois davantage que le niveau du salaire parce qu'ils touchent à l'intégration sociale.

La création d'entreprises ou d'activités génératrices de revenus est considérée comme une partie intégrante de la stratégie de l'Incubateur.

Trois éléments interviennent dans cette stratégie en impliquant et coordonnant les acteurs directs et les mettre en réseau :

- » Cultiver l'esprit d'entreprise : principalement avec les écoles et centres d'accueil de jeunes ;
- » Promouvoir les politiques et les réglementations propices : au niveau provincial et territorial, grâce à des négociations avec le Gouvernement Provincial/central et les services techniques décentralisés ;
- » Renforcer les capacités de fourniture de services d'appui : grâce à la mise en réseau des acteurs pour créer une offre intégrée permettant l'emploi des jeunes.
- » Pour l'Incubateur Elikya, les opportunités d'emploi « décents » ou pour l'emploi salarié, seront évaluées selon les critères suivants :
  - Durée de contrat de travail (Déterminée ou indéterminée) ;
  - Respect du barème de salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) ;
  - Divers avantages ou services sociaux accordés à l'employé.

Il est à noter que l'Incubateur n'exclut pas les opportunités d'emploi qui ne respectent pas ces critères. Compte tenu de la complexité de trouver un emploi salarié, la décision finale revient au jeune.

# Note de Conjoncture 4<sup>e</sup> Trimestre 2023

## RESUME

Bien que le taux de croissance du PIB ait été revu à la hausse (8%) au deuxième semestre de l'année 2023 résultant, selon les autorités congolaises (BCC), des profits confortables tirés de l'extraction minière et de pétrole, le pouvoir d'achat des congolais a été entamé, la confiance des opérateurs économiques s'est dégradée, principalement en raison de facteurs temporaires, ainsi que la monnaie nationale continue sa chute vertigineuse face au Dollar américain.



En effet, au seul mois de novembre, l'inflation a atteint 2,3% poussée notamment par la dépréciation du Franc congolais qui a perdu en un an plus de 30% de sa valeur face au Dollar américain.

### 1. Conjoncture internationale

#### a) Taux de croissance mondiale

L'économie mondiale, elle, reste en proie aux difficultés liées à la conjonction d'une faible croissance et d'une forte inflation et devrait connaître un léger ralentissement l'année prochaine, dû principalement au nécessaire resserrement des politiques monétaires ayant eu lieu au cours des deux dernières années.

Selon les dernières prévisions de l'OCDE, la croissance mondiale va ralentir, passant de 3,5 % en 2022 à 2,9 % en 2023, soit bien moins que celles du FMI (3,0%) du mois de juillet 2023.

Dans les pays avancés, on attend un ralentissement, la croissance passant de 2,6 % en 2022 à 1,5 % en 2023 puis à 1,4 % en 2024 alors que les effets du durcissement de la politique monétaire commencent à se faire sentir. En effet, la croissance du PIB des États-Unis devrait s'établir à 2,4% en 2023, avant de refluer à 1,5% en 2024.

Dans la zone euro, la croissance du PIB devrait s'établir à 0,6% en 2023, avant de se hisser à 0,9% en 2024.

En Chine, la croissance devrait atteindre 5,2% cette année, avant de tomber à 4,7% en 2024.

Les pays émergents et les pays en développement devraient voir leur croissance reculer légèrement, de 4,1 % en 2022 à 4,0 % en 2023 et 2024.

L'inflation est restée à un niveau élevé en 2023, autour de 7% et devrait être contenue autour de 5,8 % en 2024, en raison du resserrement de la politique monétaire facilitée par une baisse des cours internationaux des produits de base.

#### Commerce international

Le commerce mondial ralentirait fortement en 2023, traduisant la forte contraction des échanges à fin 2022 et du début de 2023, avant de se normaliser en 2024.

Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la croissance du commerce mondial en volume devrait s'établir à 0,8 % cette année venant de 3 % en 2022 et 9,6 % en 2021. Pour 2024, La croissance du commerce mondial devrait atteindre 3,3 %.

#### b) Prix des matières premières

Les prix mondiaux des matières premières exportées par la RDC ont connu des évolutions contrastées en 2023. Au 04 décembre 2023, Le prix du Brent s'établit à 78,31 USD contre 87,01 USD, soit une baisse de 10,47% par rapport au mois dernier. Cette baisse résulte principalement des perspectives économiques moins favorables dans certaines régions, notamment en Europe, en Chine et au Japon.

Le cours du cuivre s'est accru de 5,21% pour s'établir à 8 455,65 USD contre 8.065,65 USD au mois de novembre. S'agissant de l'once d'or, il a enregistré une hausse de 4,0%, d'un mois à l'autre, se négociant à 2.067,10 USD contre 1.994,90 USD.

La tonne du cobalt s'est négociée à 33.005 contre 32.731,00 USD, soit une très légère augmentation de 0,05% son niveau du mois passé.

Les cours du blé et du maïs ont enregistré des hausses hebdomadaires respectives de 1,47 % et 0,03 %, se situant à 204,92 USD et 172,24 USD la tonne, en réaction aux données sur les récoltes des céréales, revues à la baisse pour la période de fin de l'année.

## 2. Environnement National

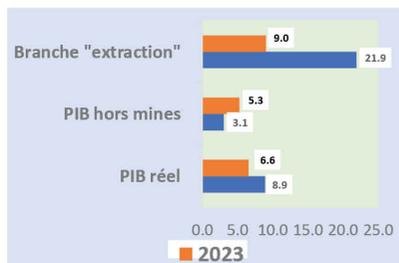
### 2.1 Taux de croissance

Les projections de la croissance du PIB faites par la BCC et le FMI au second semestre de 2023 font état d'un renforcement de l'activité économique. Ce taux s'établirait à 8% contre 6,8% initialement prévu au début de l'année 2023. Cette révision à la hausse des perspectives de croissance s'expliquerait par le regain des cours mondiaux des produits miniers exportés par la RDC.

Il sied de noter que l'activité économique en RDC demeure dominée par l'industrie extractive et le secteur tertiaire porté par la branche « Transports et Télécommunication ».

En effet, le secteur minier contribuerait à hauteur de 3,14 points de pourcentage à la croissance. Par ailleurs, le secteur non minier afficherait un certain dynamisme avec une croissance de 5,3% en 2023 contre 3,1% une année plus tôt.

**Graphique n° 1 : Croissance du PIB réel en RDC (Variation en pourcentage)**



Source : CEECON, sur base des réalisations de production à fin juin 2023

Au niveau du secteur primaire, la contribution à la croissance serait de 3,72 points, résultant particulièrement de l'apport de la branche « Extraction ».

Le secteur tertiaire, quant à lui, apporterait 1,55 point à la croissance, venant principalement de la branche « Transport et Télécommunication » avec 0,69 point, dont 0,42 point de la sous-branche « Télécommunication ». Quant à la branche « Commerce », sa contribution à la croissance serait de 0,44 point.

S'agissant du secteur secondaire, il afficherait une contribution de 1,30 point en 2023 contre 0,42 point en 2022. Ce secteur serait soutenu par la branche « Bâtiments et Travaux Publics » avec 0,95 point.

**Graphique n° 2 : Contributions des principales branches à la croissance du PIB réel en RDC 2.2 Analyse conjoncturelle de la production**



#### a. Production minière et extractive

L'indice synthétique de l'ensemble de la production minière et extractive, au cours du deuxième trimestre 2023, s'établit à 89,8 contre 84,6 au 1er trimestre 2023, faisant ressortir ainsi une hausse de 6,1 points. Cette situation est consécutive aux variations trimestrielles de la production de l'ensemble de produits du secteur extractif que sont :

- » Hausse de 32,7 % de la production du Cuivre enregistrée entre T1 et T2 de 2023 ;
- » Hausse de 2,6 % de la production du Cobalt enregistrée entre T1 et T2 de 2023 ;
- » Baisse de 19,8 % de la production du Zinc enregistrée entre T1 et T2 de 2023 ;
- » Baisse de 0,6 % de la production de l'Or enregistrée entre T1 et T2 de 2023 ;
- » Stagnation de l'indice de production du Pétrole enregistrée au cours de la période sous revue.

#### b. Indice de production industrielle

Les situations conjoncturelles de différentes branches d'activité restent relativement contrastées. Globalement, la production industrielle a enregistré une hausse de 6,3% au second trimestre 2023 grâce notamment au bon fonctionnement de la production du ciment gris (+11,6%), des Boissons Alcoolisées (+5,14 %), Farine de Froment (+3,0%).

La production énergétique a aussi rebondi de (+6,7%), avec la remise en service et maintenance de quelques transformateurs de courant électrique et la réhabilitation des usines de traitement d'eau ainsi que des tuyaux de raccordement.

#### 2.3 Solde d'opinion des Chefs d'entreprises

À la mi-2023, l'activité économique évolue en ordre dispersé au travers les provinces de la RDC, sur fond du processus électoral, de l'insécurité dans une partie de l'Est et à l'Ouest, de l'environnement physique des affaires très délétère ainsi que des embouteillages des véhicules dans les parties Sud-Ouest et Sud-Est du territoire national.

La pratique des activités économiques à Kinshasa est

sérieusement impactée par le manque de fluidité de circulation routière causé, d'une part, par l'état de dégradation avancée des routes et le manque des voies de communication auxiliaires et, d'autre part par les tracasseries des policiers de circulation routière.

Selon une mini-enquête sur terrain, les véhicules mettent entre 4-5 heures pour une course qui autrefois pouvait se faire en 30-45 minutes en moyenne. Ces embouteillages augmentent le coût de production et affectent les prix des biens et services ainsi que le rendement des entreprises.

Cette situation se ressent plus dans les secteurs de Transport routier, de la logistique et l'approvisionnement, de l'Industrie et autres services connexes où le moral des chefs d'entreprise a fléchi.

Dans le Haut-Katanga, le Kongo-Central (Matadi) et le Lualaba, la situation est pratiquement la même, et menace les secteurs des mines, de transport et de services.

Dans le Nord-Kivu et l'Ituri, l'activité économique est impactée négativement par la guerre et les conflits armés contre les terroristes et les groupes armés qui opèrent dans ces zones.

La relative résilience de l'activité économique et notamment du marché du travail reflétée au niveau du taux de croissance du PIB ne laisse pas entrevoir à court terme une baisse des coûts de production, une atténuation des tensions inflationnistes et une amélioration de la compétitivité.

L'observation faite d'une semaine à l'autre, entre la fin du mois d'octobre et la fin du mois de novembre laisse entrevoir une tension inflationniste.

A fin novembre 2023, le taux d'inflation a été de 2,33% contre 0,72% un mois auparavant, soit une augmentation de 1,60 point.

Ce rebond est directement lié à la hausse des prix de carburants à la pompe dans toutes les zones de structure des prix du pays.

L'impact de cette revalorisation tarifaire sur le glissement annuel des prix à la consommation est ainsi évalué à environ 23,2%.



## Les procédures et mécanismes d'intervention du FOGEC dévoilés aux PME et jeunes entrepreneurs membres et non membres de la FEC

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, la Commission Nationale Jeunes Entrepreneurs de la FEC a organisé, le 15 novembre 2023, une matinée d'informations et de sensibilisation ayant eu pour thème : « Comprendre les processus et mécanismes d'intervention du FOGEC pour soutenir les PME et entrepreneurs congolais ».

Animée par le Directeur Général du FOGEC, Monsieur Laurent MUNZEMBA, cette matinée à laquelle ont participé plus de septante entrepreneurs, PME et responsables d'incubateurs a levé les équivoques sur :

- Les produits et services offerts par le FOGEC ;
- Les critères d'éligibilité pour bénéficier d'un accompagnement du FOGEC ;
- Le processus de sélection du FOGEC ; et
- Les perspectives d'avenir du FOGEC.



Scannez pour en savoir plus

## Visites d'entreprises

L'administration centrale de la FEC a organisé, durant le dernier trimestre 2023, 2 visites d'entreprises, à savoir :

- le mardi 7 novembre 2023, à Kinshasa, dans les installations de l'usine CABELEEC de l'entreprise PROTON S.A spécialisée dans la fabrication des fils et câbles électriques de basse tension (Lien QR CODE : [https://zoom-eco.net/non-classifiee/rdc-une-delegation-de-la-fec-visite-lusine-cabelec-a-kinshasa/#google\\_vignette](https://zoom-eco.net/non-classifiee/rdc-une-delegation-de-la-fec-visite-lusine-cabelec-a-kinshasa/#google_vignette)) ; et
- le 1er décembre 2023, dans la Zone Économique Spéciale pilote de Maluku, à l'usine SAPHIR CERAMICS, spécialisée dans la production des carreaux et faïences.

Pour rappel, les visites d'entreprises s'inscrivent dans le cadre des missions de chambre de commerce de la Fédération. Elles consistent à aller à la rencontre des entreprises, membres et non membres, afin de s'imprégner des réalités qu'ils rencontrent au quotidien et de leurs proposer un accompagnement adéquat.



Scannez pour en savoir plus



## Partenariat FEC-PNUD renforcé pour améliorer l'offre du secteur privé au gouvernement congolais

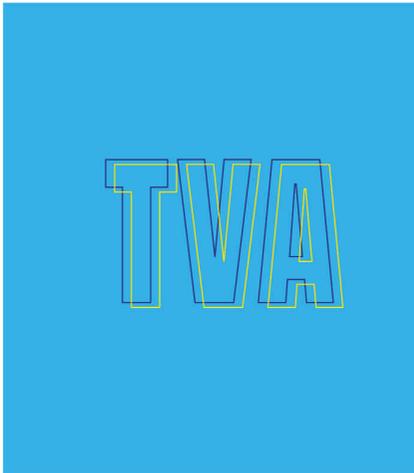
Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a renouvelé son engagement à soutenir la Fédération des Entreprises du Congo pour les deux prochaines années dans son processus de modernisation et transformation.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la redynamisation du secteur privé pour faire avancer l'agenda de développement en améliorant le dialogue public-privé.



Scannez pour en savoir plus





## Les membres de la FEC éclairés sur les conditions d'exercice du droit de déduction de la TVA

Il s'est tenu, le 28 décembre 2023 au siège de la FEC, une matinée fiscale placée sous le thème : « Conditions d'exercice du droit de déduction de la TVA ».

Animée par les experts de la DGI, cette matinée a permis aux membres de la FEC d'être éclairés sur les principes de déduction de la TVA tels que prévus par les articles 36 et suivants de l'ordonnance-loi n°10/001 du 20 août 2010 portant institution de la TVA telle que modifiée et complétée à ce jour et des articles 95 et suivants du Décret N° 011/42 du 22 novembre 2011 portant mesure d'exécution concernant les modalités de déduction de la TVA.

En effet, depuis un certain temps la FEC a constaté qu'il y a divergence entre l'administration fiscale et les opérateurs économiques sur la déduction de la TVA que certains ont pu supporter en amont. D'où la nécessité d'harmoniser les vues sur les principes applicables et les bonnes pratiques en matière de déduction de cet impôt.

À l'occasion, les cadres de la DGI ont annoncé aux opérateurs économiques différentes réformes fiscales mises en place par le Gouvernement, notamment :

- L'instauration de la facture normalisée et les dispositifs électroniques fiscaux,
- La promulgation des textes relatifs à l'impôt général sur les revenus (qui introduit un impôt sur les sociétés et un impôt de personnes physiques), et
- Les réformes contenues dans la loi des finances 2024 déjà promulguée.
- Des matinées d'information et de sensibilisation seront organisées dans les prochains jours pour vulgariser les dites réformes.



## La FEC et la Cellule Climat des Affaires de la Présidence (CCA) font le point sur la fiscalité et le climat des affaires en RDC.

Faisant suite à la présentation, au mois de juin 2023, des résultats de la première enquête du Baromètre National du Climat des Affaires (BNCA) par la Cellule Climat des Affaires de la Présidence (CCA), la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) a organisé, le vendredi 06 octobre 2023 à son siège, un petit déjeuner fiscal sur la thématique « fiscalité et climat des affaires en RDC ».



Scannez pour savoir plus



## Ce qu'il faut retenir de la réunion tripartite (Bancs Gouvernement, Employeurs et Travailleurs) du secteur de transport routier par camion poids lourds.

Il s'est tenu, sur initiative du Président de la République, du vendredi 10 novembre au lundi 13 novembre 2023 à Kinshasa, la réunion tripartite (Bancs Gouvernement, Employeurs et Travailleurs) du secteur de transport routier par camion poids lourds.

Cette activité de quatre jours a été convoquée en vue d'examiner les 16 revendications soumises par le Banc syndical aux Bancs Gouvernement et Employeur à la suite de la grève déclenchée par les travailleurs du secteur de transport routier par camion poids lourds. À l'issue de ces travaux, plusieurs résolutions et recommandations ont été adoptées, entre autres il a été

convenu du réajustement du SMIG, sous la responsabilité du Ministère ayant l'Emploi, le Travail et la Prévoyance Sociale dans ses attributions.

Ainsi, sous certaines conditionnalités, le banc Employeur a également accédé à la demande des travailleurs de revoir leur rémunération, fixée à 300.000FC en 2014 par un communiqué conjoint de la tripartite, à 400\$ payables en francs congolais au taux fixé par la Banque Centrale du Congo et communiqué par le Comité de suivi et ce, en (3) trois paliers.



Scannez pour suivre l'intégralité de son témoignage

# Calendrier Annuel des Foires, Salons, Missions Commerciales 2024

Chaque année, la Fédération des Entreprises du Congo organise et participe à plusieurs événements économiques à travers le monde. Elle accueille également plusieurs délégations venant de partout à travers le monde. Le présent tableau présente le Calendrier des Foires, Salons et Accueil des délégations extérieures prévu pour l'année 2024.

## Inscription

Les enregistrements se font par mail aux  
Adresses : [fec@fec-rdc.com](mailto:fec@fec-rdc.com) et [j.bahati@fec-rdc.com](mailto:j.bahati@fec-rdc.com)  
Tel. +243 812 488 909 / +243810586565  
Web: [www.fec-rdc.com](http://www.fec-rdc.com)

### I. Activité en RDC

Activité	Date, lieu	Secteur
DRC Mining Week	14-16 juin 2024, Lubumbashi	Mines, équipement, transport et logistique, produits et services connexes

### II. Activités en dehors de la RDC

Activité	Date, lieu	Secteur	Objectifs	Participation
1 <sup>ère</sup> Dire International Tech Expo 2024	24-28 janvier 2024 Dire Dawa, Ethiopie	Technologie	Contribuer au développement d'un domaine technologique qui transformera l'idée en réalité dans notre pays et dans toute l'Afrique	<a href="mailto:Kinshasa.embassy@mfa.gov.et">Kinshasa.embassy@mfa.gov.et</a> <a href="http://www.direinttechexpo.com">www.direinttechexpo.com</a>
Sommet Mondial Vibrant Gujarat	10 au 12 janvier 2024 Ahmedabad, Inde	Industries, Technologies, Energies renouvelable, Mobilité électriques et Hydrogène vert.	Salon professionnel mondial sur les technologies de pointe et innovation dans tous les secteurs	<a href="http://www.vibrantgujarat.com/vg-overview">www.vibrantgujarat.com/vg-overview</a>
Salon PROMOTE 2024	17 au 23 février 2024 Yaoundé, Cameroun	Tous secteurs	Rencontres d'échanges et identifier plusieurs opportunités d'affaires, d'investissement et de partenariat.	<a href="http://www.salonpromote.org">www.salonpromote.org</a>
20 <sup>ème</sup> Foire agricole de Konya	05-09 mars 2024 Konya, Turquie	Tous secteurs	Permettre aux participants de visiter des stands ainsi que des installations des productions, usines et fabrications.	<a href="http://www.konyaagriculture.com">www.konyaagriculture.com</a>
UK-AFRICAN INVESTMENT SUMMIT 2024	23 - 24 avril 2024 LONDRES, ROYAUME-UNI	Services bancaires et finances Technologies Agriculture Energie Tourisme Autres secteurs intéressés	Renforcer les partenariats entre le Royaume-Uni et l'Afrique pour créer des emplois et stimuler la croissance soutenir les talents britanniques et africains dans des secteurs tels que la finance et la technologie  Promouvoir l'entrepreneuriat féminin	<a href="https://forms.gle/B4LgQCso1jhh3JM7">https://forms.gle/B4LgQCso1jhh3JM7</a>
13 <sup>ème</sup> annual investment Meeting	07-09 mai 2024 ABU DHABI, UNITED ARAB EMIRATES	Numérique	Exposition sur le commerce et les investissements	

MACFRUT 2024	08-10 mai 2024 Rimini, Italie.	Agriculture Production et Commerce D'autres secteurs intéressés	Un événement de référence pour les professionnels du secteur des fruits et légumes qui permet d'élargir et de consolider le réseau de contacts tout en offrant une spécialisation technique, un savoir-faire et une expérience unique dans le secteur des fruits et légumes	www.macfrut.com
2ème édition RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES DE LA FRANCOPHONIE QUEBEC	12-14 juin 2024 QUEBEC, CANADA	Numérique	L'opportunité de rencontrer des centaines d'entrepreneurs et de tisser des liens profitables dans le vaste réseau d'affaires francophone ; Un contenu riche d'une douzaine de conférences sur des thématiques animant les réflexions du monde francophone d'aujourd'hui, dont : l'audace, le réseautage et le mentorat en entrepreneuriat, la puissance et les alliances stratégiques des femmes, l'espace numérique et le portrait économique actuel ; Des rencontres d'affaires (B2B); Des moments de réseautage exclusifs	mjschinck@quebecinternational.ca
EXPOSITION BEAUTY ISTANBUL	du 02 au 04 octobre 2024 Istanbul, Turquie	Cosmétique Industrie pharmaceutique Autres services intéressés	Accroître les échanges commerciaux entre la Turquie et d'autres pays.	www.beauty.istanbul.com
Forum économique international de Saint-Petersbourg	05 au 08 juin 2024 Saint-Petersbourg, Russie	Tous secteurs	Faciliter les efforts pour surmonter les obstacles et forger des partenariats constructifs et mutuellement bénéfiques.	info@forumpb.info lubov.skachkova@roscongress.org
3 <sup>ème</sup> exposition internationale des importations de la chine	du 05 au 10 novembre 2024 Shanghai ; Chine	Tous secteurs	Elargir davantage l'accès à son marché au reste du monde, et en même temps devenir une vitrine du nouveau paradigme	
Foire commerciale intra-africain	Novembre 2024	Agricole Service des bancaires et finances Commerce Investissement Formation Environnement énergétique renouvelables Autres secteurs intéressés	Une Exposition commerciale Un Forum sur le commerce et l'investissement	fec@fec-rdc.com
Conférence et WTTT EXPO 2024	21 au 24 Octobre 2024 Florida, USA	Tous secteurs	Promotion du commerce, de l'investissement et de l'industrie du tourisme de la République Démocratique du Congo sur le marché américain et Nord-Américain	www.worldoftravel.com www.focusmedia.com

# Téléchargez les précédents numéros de la LETTRE

[www.fec-rdc.com](http://www.fec-rdc.com)



Scan me



**FÉDÉRATION  
DES ENTREPRISES  
DU CONGO**

Pour plus d'informations contactez-nous:  
[fec@fec-rdc.com](mailto:fec@fec-rdc.com) +243812488909  
N°10 AV/ Des Aviateurs, Kinshasa- Gombe

# Bâtir Ensemble

Rejoignez + de  
3000 Entreprises membres



FÉDÉRATION  
DES ENTREPRISES  
DU CONGO

[Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) @fecrdc

# Profitez de paiements d'entreprise plus pratiques

**VISA**



## DU NOUVEAU ! La Carte Prépayée Ecobank Visa Business

Simplifiez la gestion des paiements et dépenses de votre entreprise :

- Approvisionnez votre carte via la banque en ligne Omni Lite.
- Utilisez votre carte sans contrainte en ligne et en magasin chez plus de 60 millions à travers le monde.
- Suivez vos dépenses grâce à la consultation de solde et relevé en ligne.
- Remettez des cartes à vos employés pour leurs dépenses professionnelles.
- Contrôlez facilement leurs dépenses en ajoutant des crédits préchargés sur les cartes.
- Effectuez des achats en toute sécurité auprès des fournisseurs.

**Contactez sans attendre votre Responsable clientèle ou rendez-vous dans l'agence Ecobank la plus proche pour faire votre demande**

BANQUE COMMERCIALE

# S'affilier à la FEC en 3 Étapes



## Compléter et déposer son bulletin d'affiliation

Retirez un bulletin d'affiliation à nos bureaux ou téléchargez  
le directement en scannant le QR CODE



## Obtenir sa facture

Après analyse de votre dossier et sur base des informations fournies,  
une facture est émise en fonction de la catégorie de votre entreprise  
et du régime de cotisation auquel elle est assujettie.



## Payer sa cotisation patronale

Dès le paiement de l'intégralité ou de l'acompte de votre cotisation  
patronale, vous bénéficiez des avantages de l'affiliation de la FEC.

**NB: Après une année d'affiliation, les cotisations patronales peuvent  
être payées en plusieurs tranches et à votre propre rythme**



FÉDÉRATION  
DES ENTREPRISES  
DU CONGO

Pour plus d'informations contactez-nous:  
[fec@fec-rdc.com](mailto:fec@fec-rdc.com) +243812488909  
N°10 AV/ Des Aviateurs, Kinshasa- Gombe



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU CONGO

# Abonnez-vous à notre Newsletter hebdomadaire



[www.fec-rdc.com](http://www.fec-rdc.com)

    @fecrdc